

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

UNIS
POUR LES
FAMILLES

Rapport global
d'activités de
l'Udaf du Gard
et de son antenne
dans le Vaucluse,
pour l'année 2025

Edito



Chers partenaires,
Chers membres des associations adhérentes,
Chers bénévoles,

Le présent rapport de l'année 2025 va au-delà du simple recensement de l'activité de nos services et de nos actions menées auprès des familles : il témoigne de notre engagement à leurs côtés, de la mobilisation toujours renouvelée des bénévoles, ainsi que du dynamisme de nos services.

L'année 2025 a été marquée par les célébrations des 80 ans de notre Union départementale dans le Gard. Vous trouverez, à la lecture des pages qui suivent, un retour en images de cet événement ainsi que les dates clés qui ont jalonné ces huit dernières décennies.

Au fil des années, nous n'avons eu de cesse de développer nos services à destination des familles et des publics vulnérables. L'année 2025 est l'aboutissement de ces évolutions et de ces transformations : elle est le fruit du travail et de l'engagement de chacun au sein de l'Udaf du Gard. Le présent rapport témoigne du travail accompli au cours des douze derniers mois.

J'encourage les élus municipaux à développer des politiques publiques fortes en faveur des familles.

Je remercie l'ensemble des professionnels de l'Udaf du Gard et du Vaucluse.

Je salue l'engagement de nos bénévoles sur tous les territoires du département et particulièrement nos administrateurs à l'oeuvre au sein du Conseil d'Administration.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Lucien Bernard
Président de l'Udaf du Gard

Sommaire

Partie I : Institution & Vie associative	.6
1. Présentation de l'Udaf.30	.7
2. Gouvernance	.8
<i>Activités institutionnelles</i>	.9
3. La vie associative	.10
<i>Nos associations adhérentes</i>	.12
4. La représentation familiale en commissions et instances	.14
<i>Détails des représentations</i>	.15 à 16
5. La représentation familiale en CCAS	.18
<i>Liste des représentants en CCAS</i>	.19
6. Médaille de l'Enfance et des Familles	.21
7. Médaille d'Or du Mérite Familial	.22
8. Observatoire de la Famille 2025	.24
 Nos 80 ans d'histoire dans le Gard	 .26 à 30
 Partie II : Un réseau de services	 .32
9. Le service de mandataire judiciaire à la protection des majeurs(30/84) —	.33 à 34
10. Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)	.35
11. Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)	.36
12. Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)	.35
13. Conseiller Numérique	.38
14. Intervenante sociale en commissariat	.39
15. Gestion des biens des mineurs sous la tutelles du CD30	.40
16. Point Conseils Budget (PCB.30)	.41
17. Point Conseils Budget (PCB.84)	.42
18. Les moyens mis en place	.43-44
 Partie III : Les actions aux familles	 .45
19. Soutien à la parentalité numérique	.46
20. Le label «P@rents, Parlons Numérique»	.47
21. Lire & Faire Lire	.48-49
22. Lire Ensemble	.50
 Conclusion	 .51

Quelques temps forts en 2025



23/01/25

A Nîmes comme au sein de notre site d'Avignon, Lucien Bernard, Président de l'Udaf, a présenté ses vœux aux personnels pour cette nouvelle année à l'occasion de la traditionnelle galette des rois.



23/01/25

Du 23 au 25 janvier, les lecteurs bénévoles de Lire & Faire Lire ont animé les Nuits de la lecture à Milhaud, avec la participation active de la commune.



12/02/25

Finissage de l'exposition photographique des collections de Didier Wuthrich et Michel Bouisseau dans notre salle de conférences.

Janvier

Février



23/01/25

En ce début d'année 2025, l'Udaf du Gard poursuit sa mission de soutien à la parentalité numérique avec deux interventions de notre conseillère numérique à Remoulins et La Grand-Combe.



17/04/25

Dans le cadre des festivités de ses 80 ans, l'Udaf du Gard a organisé, le 17 avril dernier, une conférence en partenariat avec Nîmes Université sur un thème au cœur de l'actualité : « Les influenceurs sont-ils des journalistes comme les autres ? »



14/05/25

Lors de la 3ème édition de la journée «Parcours de vie» à l'IFME de Nîmes, l'Udaf du Gard était présente aux côtés des partenaires associatifs et institutionnels du département œuvrant pour l'autodétermination des personnes en situation d'handicap.

Mars

Avril

Mai



23/06/25

Assemblée Générale électorale de l'Udaf du Gard, marquée par un hommage à Mme Blanc, Présidente de l'Unaf et Mme Prunet, ancienne administratrice de l'Udaf30.



06/09/25

Forum des Associations de Nîmes, événement incontournable de la vie associative de l'Udaf30.



08/10/25

Réunion de rentrée Lire & Faire Lire sous les célébrations des 25 ans d'histoire du programme dans le Gard.



10/10/25

Journée d'anniversaire des 80 ans de l'Udaf du Gard. Cf. page dédiée n°27

Juin

Septembre

Octobre

Edito

2025 témoigne des évolutions très positives de notre Udaf et nous a permis d'avancer ensemble vers nos missions au service des familles et des plus fragiles.

Ce résultat est le fruit du travail et de l'engagement de tous : administrateurs, bénévoles et salariés. Faire un bilan c'est en effet comptabiliser tout le travail partagé au quotidien pour construire un projet commun.

BRAVO A TOUS !

Véronique Palmer
Directrice Générale de l'Udaf du Gard

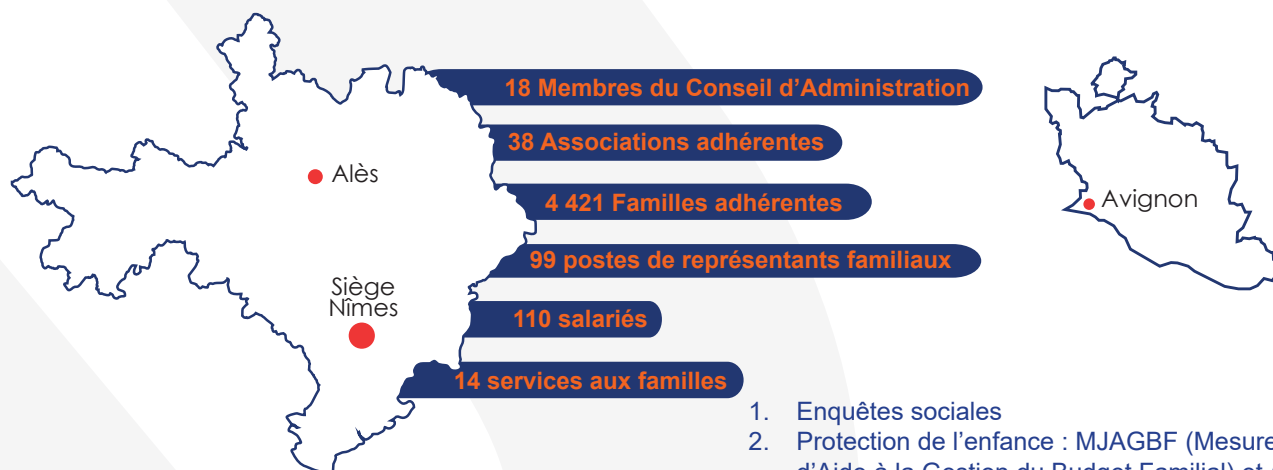
PARTIE.1

INSTITUTION & VIE ASSOCIATIVE

La vie associative au sein de l'Udaf constitue le socle de ses actions institutionnelles. Elle s'appuie sur un réseau d'associations familiales adhérentes, représentatives des pluralités familiales et de leurs enjeux quotidiens. Grâce à leur diversité, elles participent activement à renforcer la capacité de l'Udaf à Représenter, Défendre et Promouvoir les intérêts matériels et moraux de l'ensemble des familles du département.

- 1) Présentation de l'Udaf.30
- 2) Gouvernance
- 3) La vie associative de l'Udaf.30
 - Nos associations adhérentes

1. Présentation de l'Udaf.30



Une Institution marquée par 80 ans d'Histoire

L'Union Départementale des Associations Familiales du Gard est une association reconnue d'utilité publique instituée par ordonnance de l'État en 1945. Juridiquement indépendante, elle fonctionne toutefois en réseau avec l'Unaf au plan national et avec l'Uraf au plan régional. Chaque département comporte une Udaf qui représente les intérêts matériels et moraux des familles au sein des instances et organismes locaux et qui donne avis sur l'action politique locale et départementale en faveur des familles.

Portée par une totale neutralité politique, excluant toute notion de jugement et dans une démarche volontaire de consensus, elle unit un réseau de 38 associations familiales.

Le statut d'association familiale est précisément régi par l'article L. 211-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, accordant ce statut aux associations «qui ont pour but essentiel la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux, soit de toutes les familles, soit de certaines catégories d'entre elles.»

Notre siège social est historiquement situé à Nîmes. Depuis 2021, le siège est localisé sur la zone industrielle de Grézan avec deux antennes, l'une sur Alès, l'autre sur Avignon (Vaucluse.84) depuis 2016.

En 2025, l'Udaf du Gard a célébré ses 80 ans d'Histoire dans le département. Depuis huit décennies, l'Udaf a évolué en matière de développement de services et actions aux familles, tout comme dans le nombre de bénévoles et de salariés. Retrouvez une partie dédiée aux 80 ans en page 26 .

1. Enquêtes sociales
2. Protection de l'enfance : MJAGBF (Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial) et AESF (Accompagnement en Economie Sociale et Familiale)
3. Protection des Majeurs : MJPM (Mesure Juridique de protection, tutelle, curatelle, etc.)
4. Protection des Majeurs : MASP (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé)
5. Aide aux proches : ISTF (Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux)
6. PCB (Point Conseil Budget)
7. ISC (Intervenante sociale en commissariat)
8. Gestion des biens des mineurs
9. L'AEB (Action Educative Budgétaire)
10. Secrétariat de la médaille de l'Enfance et des Familles
11. Ateliers parentalité numérique / Accompagnement à l'usage du numérique des jeunes et des familles
12. Partager la lecture : Lire ensemble
13. Partager la lecture : Lire & Faire Lire
14. L'Observatoire de la Famille

Nos quatre missions légales

1

Donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer des mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

2

Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et désigner ou proposer des délégués familiaux aux divers conseils et assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la Région, le Département ou la Commune.

3

Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge.

4

Exercer devant toutes formes de juridictions l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

2. Gouvernance

La gouvernance de l'Udaf 30 s'appuie sur un ensemble structuré de bénévoles élus et représentant des associations familiales adhérentes. Les administrateurs, issus de ces associations, définissent la politique générale de l'Union et participent à son pilotage à travers des commissions de travail régulières.

Le Bureau, composé d'un Président, de Vice-présidents, d'un trésorier et de secrétaires, est élu pour une durée de deux ans par le Conseil d'Administration. Il se réunit sur convocation du Président pour préparer les ordres du jour, orienter les travaux et assurer la gestion courante entre les sessions du Conseil.

Le Conseil d'Administration, organe central de décision, dispose de tous les pouvoirs nécessaires à la gestion et au bon fonctionnement de l'Udaf 30. Il est composé de 18 membres, dont la moitié sont élus par l'assemblée générale et l'autre moitié désignée par les mouvements familiaux représentés.

Les administrateurs siègent pour un mandat de quatre ans, renouvelable par moitié tous les deux ans, garantissant ainsi une continuité de l'action gouvernante tout en favorisant le renouvellement démocratique. Le Conseil se réunit au minimum quatre fois par an pour statuer sur les orientations stratégiques, valider les actions et ajuster les priorités en cohérence avec les besoins des familles du département.

Le Conseil d'Administration

Lucien BERNARD

Président de l'Udaf 30

Dolorès COEFFIC

Vice-Présidente de l'Udaf 30

Josiane VOIRIN

Vice-Présidente de l'Udaf 30

Mireille LACHAUD

Secrétaire

Brigitte RICHE

Secrétaire adjointe

François-Xavier DEGOUL

Trésorier

Muriel KAIL

Administratrice

Olivier BERARD

Administrateur

Fabienne BESSAD

Administratrice

Elodie BOQUIER

Administratrice

Christophe ABERLENC

Administrateur

Jean-Paul BRUNET

Administrateur

Anne-Laure COMBES

Administratrice

Emmanuel DE GERIN

Administrateur

Jean-Philippe FESQUET

Administrateur

Bérénice GIMAZANE

Administratrice

Véronique TORRES

Administratrice

Juliana CHERMANE

Administratrice

Quelques temps forts de l'activité institutionnelle en 2025

- 
- **13/02/2025 : Changement de Présidence de l'URAF Languedoc-Roussillon.**
Depuis 2006, Lucien Bernard a exercé le mandat de Président de l'URAF Languedoc-Roussillon.
 - **7/04/2025 : Premier conseil d'administration de l'Udaf30.**
 - **11/06/2025 : Participation à la réunion de construction du schéma départemental de la petite enfance pour la ville de Nîmes.**
 - **14 et 15/06/2025 : Assemblée Générale de l'UNAF**
Marquée par un hommage à Mme Blanc, Présidente de l'Unaf, cette Assemblée Générale de l'UNAF a été placée sous le signe des 80 ans du réseau Unaf-Udaf-Uraf autour du slogan « Les familles sont une force, nous sommes la force des familles ».
 - **23/06/2025 : Assemblée Générale électorale de l'Udaf30**
Marquée par un hommage à Mme Blanc, Présidente de l'Unaf et à Mme Prunet, ancienne administratrice de l'Udaf30.
 - **22/09/2025 : Commission de travail autour de la l'actualisation du Projet associatif de l'Udaf30 à l'horizon 2032.**
 - **05/11/2025 : Réunion d'accueil des nouveaux salariés de l'Udaf30.**
 - **17 et 18/11/2025 : Bilan national et colloque du programme Lire & Faire Lire à Paris visant à célébrer les 25 ans de l'association.**
 - **28/11/2025 : Unaf/Rencontre nationale des présidents des Udaf/Uraf et des directeurs des Udaf.**

3. La vie associative de l'Udaf.30

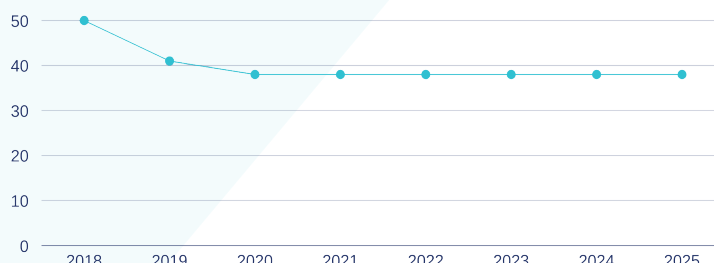
Le monde associatif : entre déclin et enjeux d'attractivité

Les associations

Le monde associatif traverse actuellement une fragilisation marquée par la diminution de bénévoles à l'échelle nationale et par conséquent la perte d'associations. Il en découle également une baisse de leur attractivité notamment auprès des jeunes et des retraités.

De 2016 à 2018, le nombre d'associations adhérentes à l'Udaf est resté stable avec un total de 50 associations jusqu'en 2018. A ce jour, 38 associations sont adhérentes à notre Union départementale, un chiffre fixe depuis 2021.

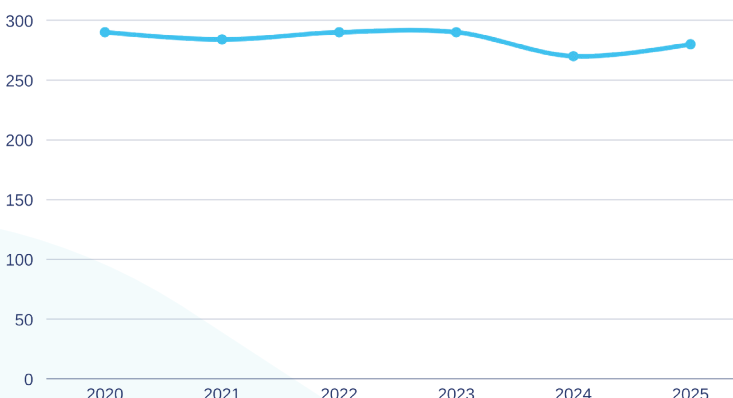
Evolution du nombre d'associations adhérentes (Udaf30)



Les bénévoles

Le programme Lire & Faire Lire représente notre principal vivier de bénévoles. L'évolution du nombre de bénévoles dans le programme constitue un indicateur clé. En 2020, ils étaient 290 inscrits. L'année 2024 est une année marquée par une baisse notable de bénévoles sur ces cinq dernières années. En 2025, une légère augmentation est à noter avec 280 bénévoles inscrits.

Evolution du nombre de Bénévole Lire & Faire Lire



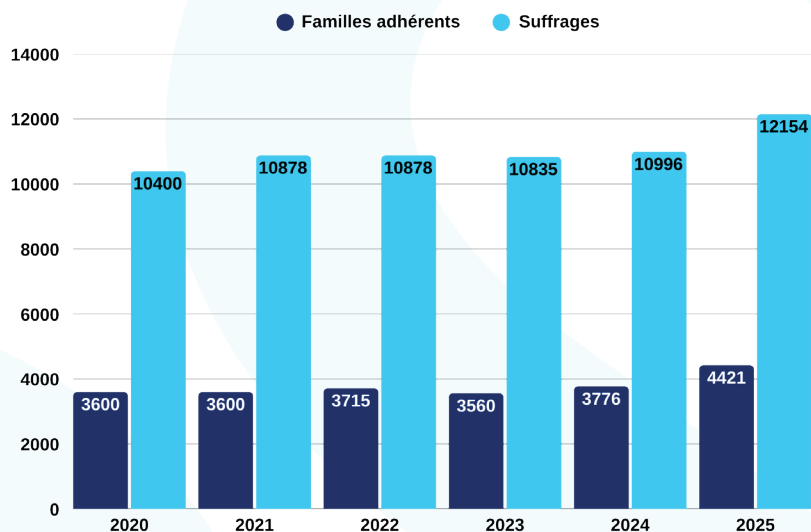
L'Udaf du Gard constate des difficultés de plus en plus récurrentes à attirer et fidéliser de nouveaux bénévoles, et ce malgré une demande croissante des structures.

Adhérents et suffrages

Enfin, les chiffres de nos adhérents et suffrages associés démontrent une certaine stabilité sur les quatre dernières années. Le nombre de familles adhérentes évolue dans une fourchette maîtrisée, comprise entre 3 600 et 3 700, traduisant une base associative consolidée malgré de légères fluctuations annuelles.

Parallèlement, le volume des suffrages est resté stable sur ces quatre dernières années. En 2025, la progression est nette : 12 154 suffrages recensés et 4 121 familles engagées.

Ces éléments attestent de la solidité de notre représentativité et de la constance de l'engagement des associations membres dans la durée.



Notre Union Départementale regroupe des associations familiales telles que définies par l'article L. 211-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, accordant ce statut aux associations «qui ont pour but essentiel la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux, soit de toutes les familles, soit de certaines catégories d'entre elles.»

Le développement associatif : entre pérennisation et prospection

Au plan national, les UDAF sont confrontées à une baisse de leur nombre d'adhérents en raison de la disparition d'associations familiales. Dans le cadre de l'actualisation de son projet associatif, l'Udaf du Gard rencontrant une difficulté identique, a déployé un plan local de développement associatif visant à prospecter de nouveaux membres, à prévenir l'arrêt de l'activité d'associations et plus globalement à animer l'ensemble de notre réseau.



Ce nouveau projet associatif (2026-2030) vise à redynamiser ce programme, notamment dans le renforcement des liens et des projets communs Udaf-Associations et en mettant en œuvre une feuille de route définie par la gouvernance.

Accueillir

Chaque nouvelle association rejoignant le réseau de l'Udaf du Gard est accueillie et accompagnée. Reçue par le président, elle bénéficie d'une présentation des locaux et des missions de l'Udaf. De même, les présidents ou les représentants des associations membres sont chaque année conviés à l'Assemblée Générale de l'Udaf30.

Soutenir

Les associations membres sont soutenues par l'Udaf du Gard avec la mise à disposition de locaux, l'apport de conseils en matière de gestion associative et ou de communication. Plusieurs associations tiennent des permanences d'accueil au public dans les locaux de l'Udaf au même titre que leur Assemblée Générale grâce à la mise à disposition de la salle de conférences.

Animer

Des rendez-vous rassemblant les associations membres sont organisés afin de réunir les différents acteurs du réseau. Les thématiques choisies pour ces réunions portent sur des problématiques circonstanciées du monde associatif dans le but de trouver des solutions communes et d'en faire émerger des projets.

38 Associations adhérentes
280 Bénévoles (Lire & Faire Lire)
dont 57 nouveaux

4 421 Familles adhérentes
12 154 Suffrages

Nos associations adhérentes



1. AFC - Association familiale catholique Sainte-Marie
2. AFL30 - Associations familiales laïques 30
3. AFP - Association familiale protestante «La Cévenole»
4. CSF - Confédération Syndicale des Familles Nîmes Périphérie
5. FF - Familles de France Educare 30
6. FF - Familles de France Garons
7. FF - Familles de France Région nîmoise
8. FR - Familles Rurales Calvisson
9. UFAL - Union des familles laïques - Cévennes
10. UFAL - Union des familles laïques - Bagnols-sur-Cèze
11. MFREO - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation VEZENOBRES
12. MFREO - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation UZES - LE GRAND MAS
13. MFREO - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation CASTILLON - PONT DU GARD
14. MFREO - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation GALLARGUES «PETITE CAMARGUE»
15. MFREO - Maison Familiale Rurale d'éducation et d'orientation MARGUERITTES - LA PINEDE
16. ADMR - Aide à domicile en milieu rural DES L'ENFANCE
17. ADMR - Aide à domicile en milieu rural LA RUCHE
18. ADMR - Aide à domicile en milieu rural VERGEZE
19. ADMR - Aide à domicile en milieu rural ST JEAN DU GARD - LES GARDONS
20. ADMR - Aide à domicile en milieu rural L'ANDUZENQUE
21. ADMR - Aide à domicile en milieu rural de la VAUNAGE
22. ADMR - Aide à domicile en milieu rural ROQUEMAURE
23. ADMR - Aide à domicile en milieu rural LAUDUN
24. ADMR - Aide à domicile en milieu rural SOMMIÈRES
25. ADMR - Aide à domicile en milieu rural VALLEE DE LA CEZE
26. ADMR - Aide à domicile en milieu rural ST GERVASY «LES HIRONDELLES»
27. ADMR - Aide à domicile en milieu rural LES OLIVETTES
28. ADMR - Aide à domicile en milieu rural DE L'UZE - MAISON DES SERVICES
29. ADMR - Aide à domicile en milieu rural ST HIPPOLYTE DU FORT
30. UNAPEI 30 - Union départementale des parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis du Gard
31. UNAFAM 30 - Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques
32. Jumeaux et Plus du Gard
33. EFA30 - Enfance et Familles d'Adoption du Gard
34. APF- France handicap - Association des paralysés de France
35. APGL - Association des parents et futurs parents gays et lesbiens
36. Entr'aide aux familles ouvrières
37. ALMA - Association languadoise multi-activités
38. Association Temps Libre

PARTIE.1

INSTITUTION & VIE ASSOCIATIVE

4

La Représentation Familiale

La représentation familiale est au cœur de nos quatre missions légales. Défendre les intérêts des familles, c'est s'appuyer sur un réseau de bénévoles représentants siégeant dans les instances, les commissions et les CCAS du département. Ils sont les premiers capteurs des réalités familiales dans les territoires du Gard.

- 4) La représentation familiale en commission et instance
- 5) La représentation familiale en CCAS

4. La représentation familiale en commission et instance

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf 30, est l'experte des réalités de vie des familles. Elle est le porte-parole officiel des 217 000 familles (*Insee.2022*) du département auprès des pouvoirs publics. Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau départemental.

L'Udaf est conduite à désigner des représentants familiaux dans toutes les instances créées par des lois, des décrets, des arrêtés. Il s'agit de la représentation des intérêts de l'ensemble des familles françaises et étrangères résidant en France : toutes les familles sans exception et non pas les seules adhérentes des associations familiales. Le représentant familial défend l'intérêt général et non la juxtaposition de situations particulières.

En commission, la représentation familiale consiste à siéger, au nom de l'ensemble des familles du département, dans des instances de concertation, de décision ou de consultation organisées par les pouvoirs publics et les partenaires institutionnels (collectivités, CAF, hôpitaux, bailleurs sociaux, etc.).

Les représentants familiaux, désignés par l'Udaf, portent la parole des familles, défendent leurs intérêts et contribuent à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques (action sociale, logement, santé, éducation, budget). Leur rôle est d'apporter une expertise issue du terrain, de faire remonter les besoins des familles et d'influencer les décisions afin qu'elles soient adaptées aux réalités familiales. En 2025, l'Udaf du Gard disposait au total de 99 postes de représentations, dont 45 en commissions départementales et 54 en CCAS (cf. page suivante).

99

Postes de Représentations

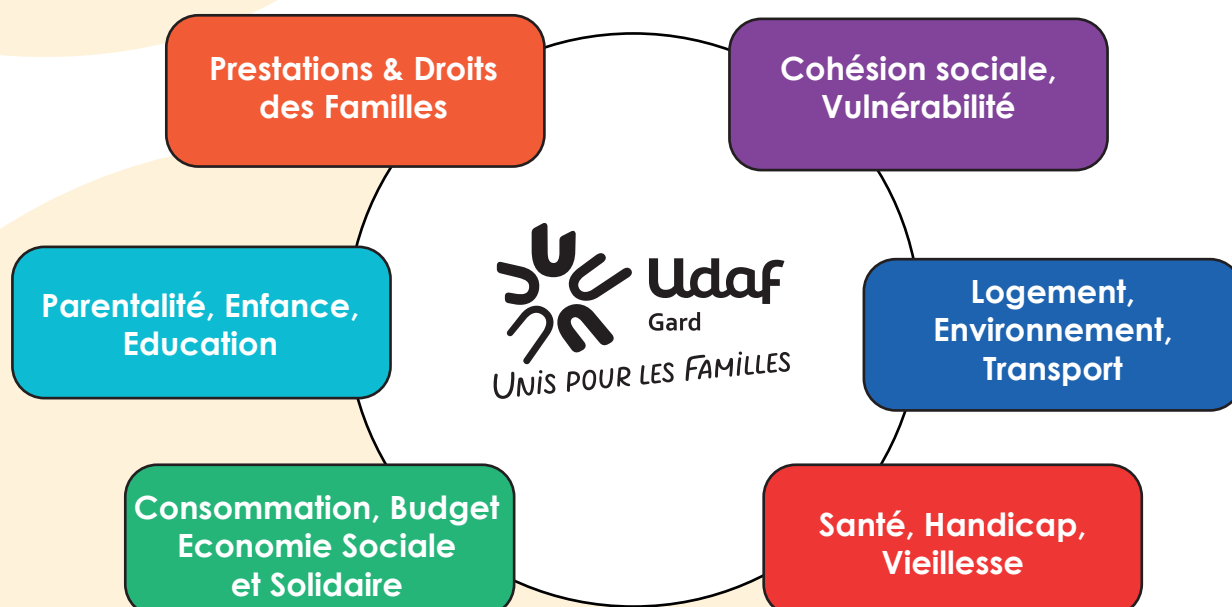
45

Commissions départementales



En somme, la présence et l'engagement de l'ensemble des représentants nous permet de porter la voix des familles et d'intervenir auprès des pouvoirs publics (parlementaires, conseil départemental, communes, intercommunalités) pour évaluer et co-construire des politiques familiales ajustées et durables.

Ensemble des thématiques dans lesquelles nous intervenons :



Prestations & Droits des Familles

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Titulaire

Benoît CHERMANNE
François-Xavier DEGOUL
Sophie GILLOUIN
Sophie GUILBAUT/Rose DA COSTA

Suppléant

Peggy BEUTIN
Olivier JAY
Floryse VOIRIN
Stephan PANAFIEU

Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Titulaire

Emmanuel DE GERIN

Suppléant

Jérôme ALMERGE

Conseil Départemental des Services aux Familles (CDSF)

Titulaire

Lucien BERNARD
Mureil KAIL
M Stefan PANAFIEU

Suppléant

Véronique PALMER
Cécile ASSEMAT
Astrid CHARLIN

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Titulaire

Juliana CHERMANNE

Suppléant

Dominique CREPT

Conseil local de la Prévention de la Délinquance et des violences faites aux femmes

Titulaire

Virginie DELEFOSSE
Lucien BERNARD

Conférence Départementale de la Liberté Religieuse

Titulaire

Lucien BERNARD

Parentalité, Enfance Education

Conseil de l'Université de Nîmes

Titulaire

Véronique PALMER

Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance

Titulaire

Virginie DELEFOSSE

Suppléant

Jérôme GILLOUIN

Schéma Départemental de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Famille

Titulaire

Jérôme GILLOUIN

Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat

Titulaire

Olivier BERARD

Suppléant

Peggy BEUTIN

Conseil Départemental de l'Education Nationale CDEN

Titulaire

Christophe ABERLENC

Collège départemental du fonds de développement de la vie associative (FDVA)

Titulaire

Frédérique SAEZ

Commission d'agrément à l'Adoption

Titulaire

Olivier BERARD

Suppléant

Peggy BEUTIN

Cohésion sociale, Vulnérabilité

Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD)

Titulaire

Jérôme GILLOUIN

Commission départementale d'agrément des mandataires exerçant à titre individuel

Titulaire

Pauline AUGEY

Commission de sélection des Appels à projets pour l'extension de capacité de mesures judiciaires d'investigation éducative

Titulaire

Véronique PALMER

Suppléant

Jérôme GILLOUIN

Santé, Handicap Vieillesse

Commissions des Droits à la MDPH.CDAPH

Titulaire

Jérôme GILLOUIN

Suppléant

Virginie DELEFOSSE

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie du Gard (CDCA)

Titulaire

Mireille LACHAUD

Suppléant

Jean-Philippe FESQUET

Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)

Titulaire

Josiane VOIRIN

Commissions de sélections des Appels à projets (ESMS)

Titulaire

Véronique PALMER

Suppléant

Jérôme GILLOUIN

Conseil Territorial de Santé (CTS)

Titulaire

Josiane VOIRIN

Conseil d'Administration CPTS de Costières en Camargue

Titulaire

Dolorès COEFFIC

Suppléant

Lucien BERNARD

Commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux

Titulaire

Dolorès COEFFIC

ARS-RU Clinique Bonnefon - Alès

Titulaire

Josiane VOIRIN

ARS-RU Centre Hospitalier Louis Pasteur Bagnols/Cèze

Titulaire

Josiane VOIRIN

ARS-RU Centre de l'Egrégore Caveirac

Titulaire

Anne-Laure COMBES

ARS-RU Polyclinique KENVAL - Nîmes

Titulaire

Robert TORRES

ARS-RU neuro psychiatrique.Domaine du Cros - Quissac

Titulaire

Josiane VOIRIN

ARS-RU Soins de Suite et Réadaptation (SSR).Domaine du Cros - Quissac

Titulaire

Josiane VOIRIN

ARS-RU Centre hospitalier d'Uzès

Titulaire

Josiane VOIRIN

ARS-RU Hospitalisation à Domicile (HAD) 3G Santé-Nîmes

Titulaire

Josiane VOIRIN

Logement, Environnement Transport

Observatoire Citoyen des Transports Départementaux

Titulaire

Christophe ABERLENC

Commission Départementale de Sécurité Routière (CDSR)

Titulaire

Christophe ABERLENC

Commission de Médiation Droit au Logement Opposable (DALO)

Titulaire

Malik BENALI

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Titulaire

Mireille LACHAUD

Commission Locale des Transport Publics particuliers (CLT3P)

Titulaire

Jean-Philippe FESQUET

Suppléant

Josiane VOIRIN

Conseil d'Administration office Départemental Habitat du Gard

Titulaire

Malik BENALI

Office Public de l'Habitat du Grand Alès OPH - Logis Cévenol

Titulaire

Christophe ABERLENC

Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Syndicat Mixte d'Electricite du Gard (SMEG)

Titulaire

Jean-Paul BRUNET

Suppléant

Lucien BERNARD

Commission de protection des personnes (CPP)

Titulaire

Jérôme GILLOUIN

Consommation, Budget Economie, ESS

Banque de France/Conseil Départemental de l'Inclusion financière

Titulaire

Virginie DELEFOSSE

Comité de pilotage mal-être agricole

Titulaire

Emmanuel DE GERIN

Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (CDJSVA)

Titulaire

Véronique PALMER

Suppléant

Jérôme GILLOUIN

Comité des usagers administration fiscale

Titulaire

Véronique PALMER

Personnes habilitées à remplir les fonctions de membre de jury pour délivrance des diplômes de maître de cérémonie, conseillers funéraires

Titulaire

Josiane VOIRIN

Brigitte RICHE

5. La représentation familiale en CCAS*

*Centre Communal d'Action Sociale

Représentant familial en CCAS : le premier capteur des réalités familiales

Depuis 1945, la loi prévoit d'associer les familles dans le développement des politiques qui les concernent directement. Le Code de l'Action Sociale et des familles, aux articles L.211-1 à L.211-14 donne aux Unions d'associations familiales la mission de représenter et de défendre l'ensemble des intérêts matériels et moraux de toutes les familles.

Ainsi, dans chaque CCAS du département du Gard, l'Udaf dispose d'un poste de droit au sein de leur conseil d'administration (L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles). En 2025, l'Udaf disposait de 54 postes en CCAS dans le Gard et 38 représentants bénévoles.

Leur représentation constitue des capteurs de terrain et un maillon essentiel dans notre mission de porte-parole institutionnel des familles. Grâce à leur engagement, nous pouvons identifier les réalités familiales dans les territoires et les partager aux pouvoirs publics dans l'objectif d'adapter et/ou de faire valoir les politiques publiques.

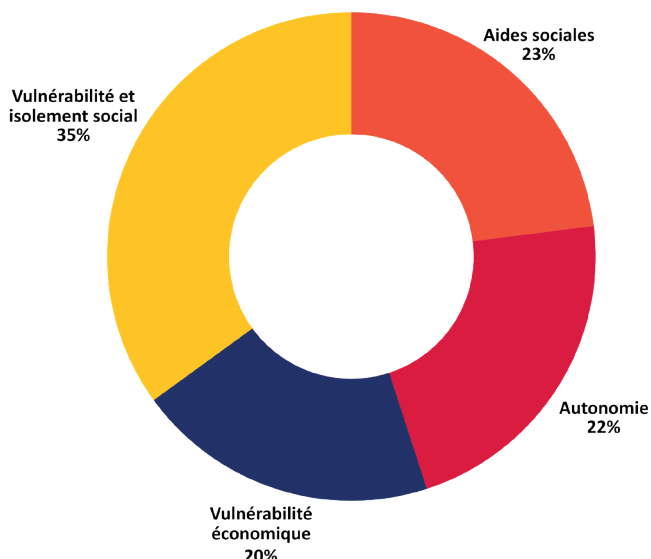
54

CCAS avec un représentant familial en 2025, soit environ 33% de couverture du Gard*

38

Représentant familial en CCAS

Thématiques abordées dans les CCAS



Bilan des comptes-rendus annuels

- 1) Lutte contre la vulnérabilité et l'isolement social (35%)
- 2) Les demandes d'aides sociales (23%)
- 3) L'autonomie et le bien vieillir (22%)

La lutte contre la vulnérabilité et l'isolement social représente la première des thématiques principales abordées dans les CCAS. Elle traduit également des demandes croissantes d'aides sociales.

En effet, la majorité des représentants observent une hausse des demandes d'aides sociales et économiques reflétant également une augmentation des publics en difficulté dans la gestion de leurs finances. En parallèle, il est également à noter une hausse des demandes d'aides alimentaires.

Les comptes rendus annuels des représentants s'accordent sur une augmentation des préoccupations tant sur les enjeux sociaux qu'économiques, ainsi que sur l'autonomie des individus, reflétant des situations de vulnérabilité croissantes des publics gardois accompagnés par les CCAS/CIAS. Des résultats qui confortent le rôle déterminant du représentant familial dans la capacité de l'Udaf30 à identifier les besoins des familles, aujourd'hui et demain.



Hausse des demandes liées aux aides financières.

3 à 4 fois/an

Nombre de convocations en moyenne sur l'année.

-2H Durée moyenne des réunions et conseils d'administration

33** Postes de représentants familiaux en CCAS sont renouvelés pour 2026-2032

** Dans le cadre des élections municipales 2026, les conseils d'administration des CCAS seront renouvelés. Les représentants ont donc la possibilité de renouveler ou non leur mandat.

* Chiffre basé sur une estimation totale de 160 CCAS répertoriés dans le Gard, en l'absence d'une liste récapitulative officielle à jour.

Liste des représentants en CCAS

Arrêtée au 31/12/2025



Alès	Josiane VOIRIN
Aramon	Joëlle BUISSON
Aubord	Jean-Marc HUREL
Bagnols s. Cèze	Yolaine PELADAN
Beaucaire	Michel BROCHE
Beauvoisin	Rémy VALLET
Bellegarde	Muriel KAIL
Bernis	Anne BECKER
Bouillargues	Dolores COEFFIC
Caissargues	Dolores COEFFIC
Calvisson	Denise FICHCOTT
Caveirac	Guite STRETENOWITCH
Clarensac	Raphaëlle DELENTE
Gallargues-le-Montueux	Sylvie GIUNTA
Garons	Aimée THOUVENOT
Générac	Ange MEZZAFONTE
Jonquières St Vincent	Raphaëlle DELENTE
La Calmette	Josiane VOIRIN
La Grand Combe	Marie-Claire CHAUZAL
Langlade	Marie-Claude DELAY
Laudun- l'Ardoise	Moustapha BENABBES
Le Grau du Roi	BARGOUIN Gilles
Le Vigan CIAS	Anne PRUNET
Les Angles	Mme Claude BOUBILA
Manduel	Sandrine BONO
Marguerittes	Marie RAMJANALY
Milhaud	Martine PORCIANI
Mons	Joëlle GORDOT
Nîmes	Brigitte RICHE
Pont Saint Esprit	Marie-Josée RETY
Redessan	Muriel KAIL
Rochefort du Gard	Martine BONNIN
Rodilhan	Muriel KAIL
Roquemaure	Jean-Marie THOMAS
Saint-Ambroix	Christophe ABERLENC
Saint-Chartes	Josiane VOIRIN
Saint-Christol-les-Ales	Christophe ABERLENC
Saint-Genies-de-Malgoires	Josiane VOIRIN
Saint-Gervasy	Dolores COEFFIC
Saint-Gilles	Muriel KAIL
Saint-Hilaire-de-Brethmas	Sabine ODIN-CAROFF
Saint-Julien-les-Rosiers	Sabine ODIN-CAROFF
Saint-Laurent d'Aigouze	Gilles BARGOIN
Saint-Mamert du Gard	Stefan PANAFIEU
Saint-Martin de Valgalgues	Sabine ODIN-CAROFF
Saint-Privat-des-Vieux	Christophe ABERLENC
Saint-Sauveur-Camprieux	Josiane VOIRIN
Tresques	Marie-Josèphe ALAUZEN
Uchaud	Fabienne BESSAD
Uzès	Marie-Christine LANG
Vauvert	Dolores COEFFIC
Vénéjan	Claudie BROCHIERO
Vergèze	Serge LEGROS
Villeneuve les Avignon	Jean Pierre REVOLON

PARTIE.1

INSTITUTION & VIE ASSOCIATIVE

6

Les Médailles

L'Udaf du Gard assure le secrétariat de de ces deux médailles, l'une honore les familles, l'autre rend hommage aux personnes engagées pour elles. Elles sont toutes deux des témoignages de reconnaissance de la Nation.

6) Médaille de l'Enfance et des Familles

7) Médaille d'Or du Mérite Familial

6. Médaille de l'Enfance et des Familles



Portée par le ministère des Familles, la médaille de l'Enfance et des Familles a fait l'objet d'une réforme, tant dans son appellation que dans son champ d'application. Désormais dénommée « Médaille de l'Enfance et des Familles », elle incarne une reconnaissance élargie des engagements familiaux et des valeurs éducatives.

En effet, les conditions d'attribution à la médaille sont élargies. La Médaille de l'Enfance et des Familles est ainsi attribuée aux mères et pères ayant élevé, ou élevant, au moins quatre enfants. Elle récompense également les personnes qui, dans des contextes familiaux, sociaux ou économiques particulièrement difficiles, assurent avec dignité l'éducation d'un ou plusieurs enfants.

Par ailleurs, elle peut être décernée aux bénévoles et aux professionnels œuvrant au service des familles, notamment dans les domaines de l'accueil du jeune enfant et de la protection de l'enfance. Il s'agit de la médaille de l'Enfance et des Familles au titre du Bénévolat.

Conformément au décret du 26 octobre 1982, l'Union départementale des associations familiales du Gard assure le secrétariat de cette distinction. Les médailles sont remises lors de cérémonies organisées par les mairies, en présence d'un représentant de l'Udaf du Gard, marquant ainsi l'importance de cet hommage rendu par la Nation et un symbole de reconnaissance pour les familles.

Promotion 2025

- CAVALIER Françoise
- ARBOUCHE Halima
- FALCONNET Huguette
- ROCCO Catherine
- VOLPI Serge
- OLIVE Jean-Michel



Remise de la Médaille à Mme Falconnet en Mairie de Congénies, le 29 novembre 2025.

7. Médaille d'Or du Mérite Familial

La médaille du Mérite Familial de l'UNAF : une reconnaissance de l'engagement associatif

Créée en 1970 par l'Union nationale des associations familiales (UNAF), la Médaille du Mérite Familial distingue les militants familiaux pour leur dévouement exemplaire.

Cette distinction récompense les personnes engagées depuis au moins cinq ans dans le mouvement familial, dont les actions et les services exceptionnels ont marqué l'Action Familiale.

Les propositions de distinction émanent des présidents des Unions départementales des associations familiales (UDAF), qui les soumettent à l'examen de l'UNAF. Une fois les propositions validées, les lauréats reçoivent une Médaille d'Or accompagnée d'un diplôme. La remise de cette distinction s'effectue lors de cérémonies organisées par les UDAF, à l'occasion d'événements tels que les anniversaires ou les assemblées générales, soulignant ainsi la valeur de cet engagement au service des familles.

Une remise de Médaille sous le signe des 80 ans de l'Udaf du Gard :

C'est au cours de l'année 2025, marquant huit décennies d'histoire, que sept de nos administrateurs se sont vus remettre la Médaille d'Or du Mérite Familial, sur proposition de Lucien Bernard, Président de l'Udaf30.

Pour leur engagement militant au sein du mouvement familial et les mérites acquis dans l'Action Familiale, cette médaille d'Or vient distinguer des services exceptionnels rendus aux familles, témoignage pour certains d'entre eux, de plus de vingt années d'engagement au sein de notre Udaf.

C'est ainsi que le vendredi 10 octobre 2025, date d'anniversaire des 80 ans de l'Udaf du Gard, Mathias Nieps, sous-préfet et secrétaire général adjoint de la préfecture du Gard aux côtés du Président de l'Udaf30, a remis la médaille d'Or du Mérite Familial à quatre administrateurs présents : Mme M. Warin-Kail, M. O.Berard, M.F-X Degoul et M.M.Morante



Olivier Berard



Lucien Bernard et François-Xavier Degoul

Photos prises le vendredi 10 octobre 2025, à l'occasion des 80 ans de l'Udaf du Gard et de la remise des médailles à quatre administrateurs présents.

Promotion 2025

- Olivier BERARD
- Muriel WARIN-KAIL
- François-Xavier DEGOUL
- Michel MORANTE
- Dolorès COEFFIC
- Mireille LACHAUD
- Brigitte RICHE

Parcours associatif des récipiendaires de la Médaille d'Or du Mérite Familial

Monsieur Olivier BERARD :

Engagé depuis 2007 auprès du mouvement familial MFR (Maison Familiale Rurale), Président de la Fédération Territoriale des MFR Occitanie et de la MFR Petite Camargue.

En 2011, Monsieur Olivier BERARD rejoint l'UDAF30 et assure avec beaucoup de compétences et de régularité son rôle d'administrateur et de représentant familial : il est très impliqué au Conseil de familles des pupilles où il est reconnu.

Monsieur Michel MORANTE :

Engagé en 2000 au mouvement familial «AFC Sainte Marie», et membre, secrétaire de la fédération gardoise AFC.

2015 : Mr MORANTE devient administrateur de l'Udaf 30, puis membre de commissions.

Monsieur MORANTE milite depuis de nombreuses années à l'Udaf30 avec beaucoup d'implication et participe activement pour le développement associatif et pour les nouvelles familles méritantes afin que leur soit attribuée la Médaille de l'Enfance et des Familles.

Madame Mireille LACHAUD :

Engagée depuis 1980 au mouvement familial «Familles catholiques» puis «Familles de France relais». Présidente de la Fédération Famille de France Région Nîmoise. En 1988 elle rejoint l'Udaf30. Administratrice de l'UNAF depuis 2017, Mme Mireille LACHAUD a le souci permanent de défendre les familles par son travail, par ses engagements associatifs, par son action à l'Udaf.

Madame Brigitte RICHE :

Engagée depuis 1987 au mouvement familial AFC, Mme Brigitte Riche est Présidente de la Fédération des AFC.

Elle rejoint l'Udaf en 2006 où elle s'implique avec assiduité. Toujours active au CCAS de Nîmes elle est reconnue pour ses interventions. Membre du bureau de l'Udaf elle a à cœur de soutenir et de défendre les familles.

Madame Muriel WARIN-KAIL :

Engagée depuis 2003 auprès du mouvement familial EFA (Enfance Famille d'Adoption).

En 2015, Mme Muriel KAIL rejoint l'Udaf30. Elle est très impliquée dans son rôle d'administratrice, en tant que membre du Bureau où elle est toujours porteuse d'idées novatrices ainsi que dans le cadre des représentations notamment au Conseil Départemental des Services aux Familles, sous la présidence du Préfet.

Monsieur François-Xavier DEGOUL :

Engagé depuis 2001 auprès du mouvement familial «Jumeaux et Plus», administrateur de la Fédération «Jumeaux et Plus» départementale de 2017 à 2023. En 2003, Mr François-Xavier DEGOUL rejoint l'Udaf30 et assure

avec beaucoup de compétence son rôle de trésorier de l'Udaf. Il exerce notamment un mandat de Vice-Président de la CAF du Gard et fait partie de la délégation UNAF à la CNAF.

Madame Dolorès COEFFIC :

Engagée depuis 2016 au Mouvement familial «Familles de France» et «UNAFAM».

En 2018, Mme COEFFIC devient représentante de l'Udaf au sein du Conseil d'Administration de la CPAM, auprès des CCAS et représentante UDAF dans le cadre de la création et du développement du CPTS de Costières en Camargue.

Aujourd'hui vice-présidente de l'Udaf30, Dolorès COEFFIC se rend toujours disponible et assume avec efficacité et détermination ses diverses représentations.



PARTIE.1

INSTITUTION & VIE ASSOCIATIVE

8

L'Observatoire de la Famille.2025

L'observatoire de la Famille est une action portée par l'Udaf du Gard, la Caisse d'Allocations Familiales du Gard (CAF) et la Mutualité sociale et Agricole du Languedoc (MSA) dans le cadre de sa mission institutionnelle qu'est de comprendre les réalités familiales du Gard. Nous réalisons des enquêtes annuelles sur une thématique ou des questions d'ordre familial. L'Observatoire de la Famille représente un outil d'appui auprès des pouvoirs publics et instances du Gard.

8. L'Observatoire : outil de lecture des réalités familiales

Une recherche-action éprouvée au service des familles gardoises :

Née de la volonté institutionnelle de créer un outil d'observation et d'analyse de la vie familiale dans le Gard, l'Observatoire de la famille du Gard a produit, depuis sa création en 2009, 16 enquêtes thématiques. Outil de lecture des réalités familiales l'Observatoire s'inscrit dans une logique de recherche-action. Il a pour objectif d'ajuster et/ou d'appuyer les politiques publiques en fonction des situations révélées par l'Observatoire. A ce titre, il s'inscrit pleinement dans le Schéma Départemental des Services aux Familles du Gard.

Son pilotage est confié à un comité constitué de la CAF du Gard, de la MSA du Languedoc, du Conseil Départemental du Gard et de l'Udaf du Gard. Dans ce cadre partenarial, nous mutualisons nos compétences pour dresser une lecture scientifique des réalités familiales dans le département, permettant ainsi de relever les attentes et les besoins réels des publics et des familles gardoises sur une thématique précise.

Première institution représentative de l'ensemble des familles, l'Udaf s'appuie ainsi sur son Observatoire pour produire une analyse structurée et objectivée à destination des pouvoirs publics du département.

Les résultats et les axes de réflexion qui en découlent constituent des leviers pour orienter les futures politiques publiques dans le Gard.



Enquête 2025 : les modes de garde des enfants de 0 à 3 ans

Mardi 20 janvier 2026, les résultats de l'Observatoire 2025 sur les modes de garde des enfants de 0 à 3 ans ont été présentés lors d'un temps de restitution à la presse réunissant l'ensemble des partenaires : la CAF du Gard, la MSA Languedoc-Roussillon et le Conseil départemental.

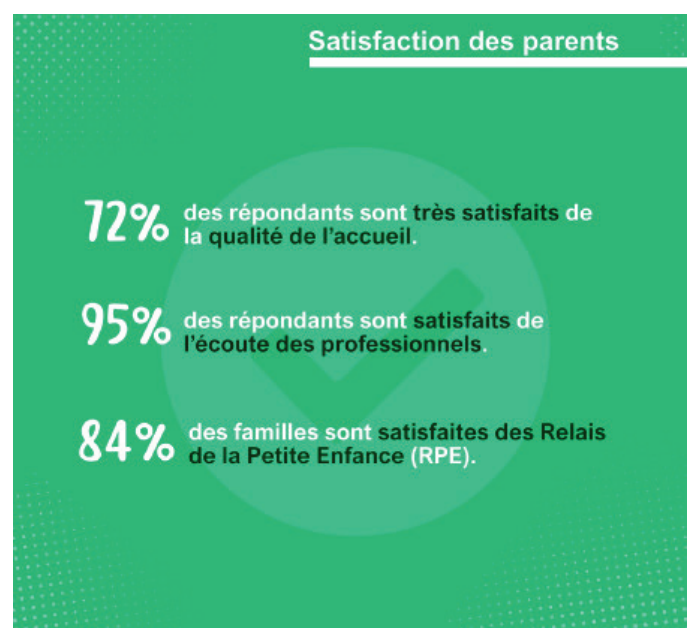
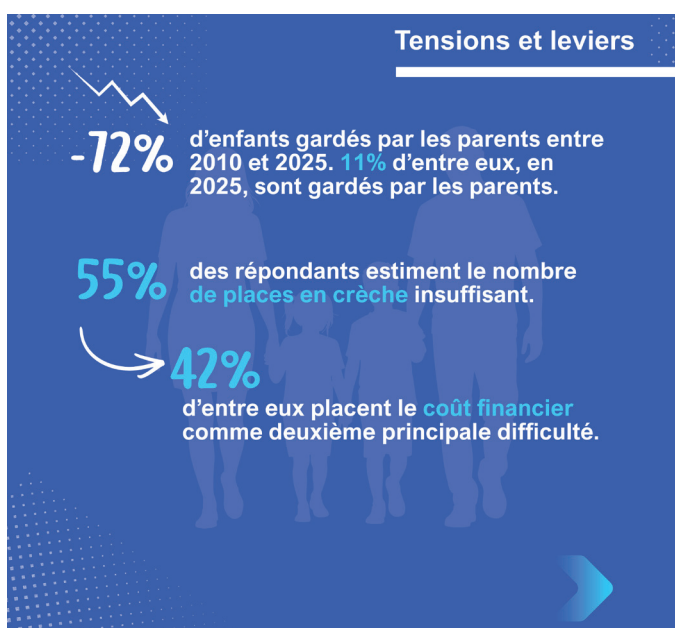
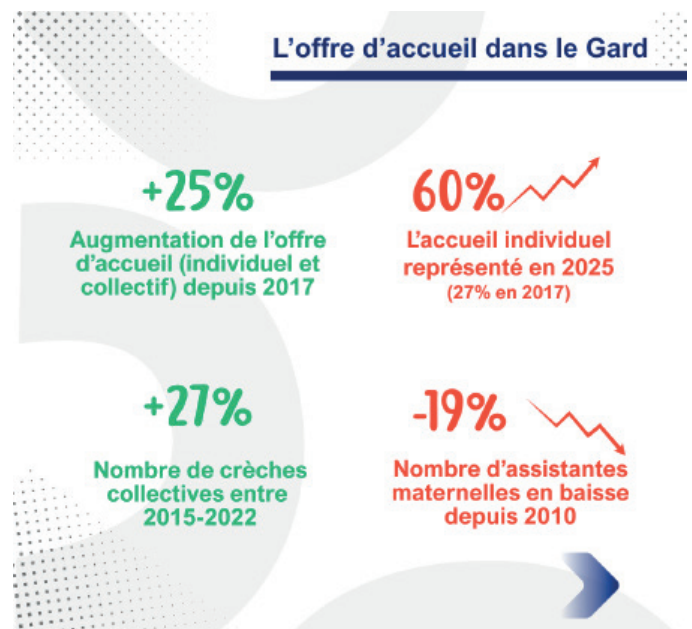
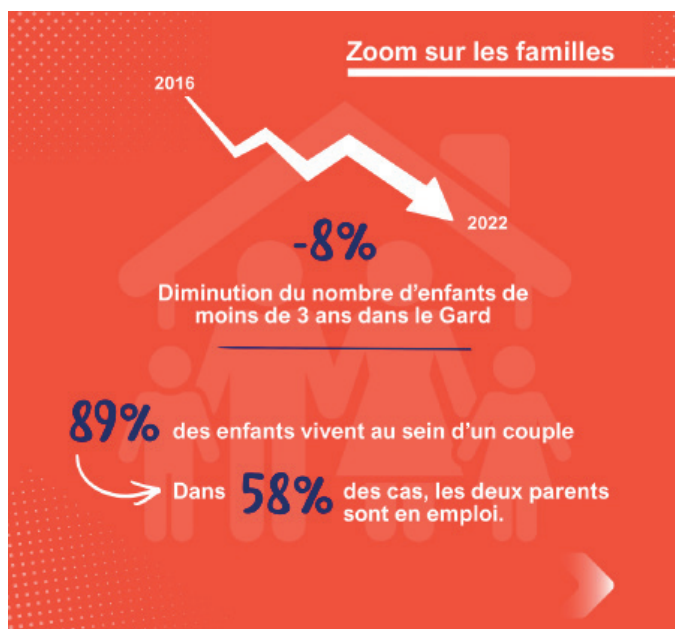
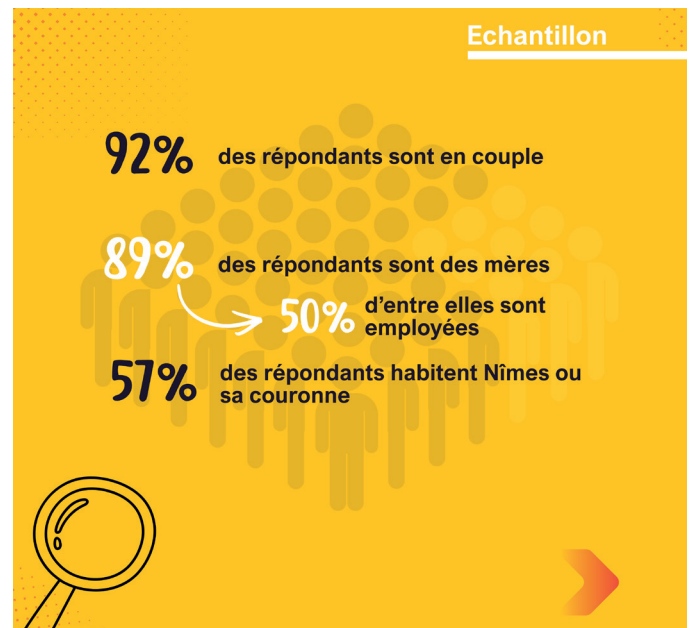
Quel bilan ?

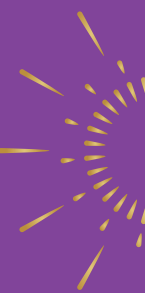
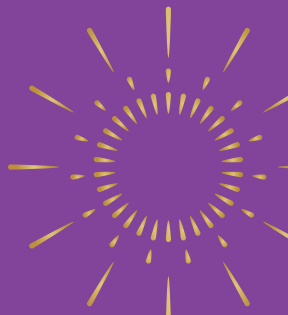
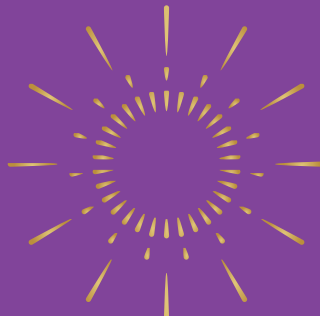
Le département du Gard a connu une baisse de 8% du nombre d'enfants de 0 à 3 ans depuis 2016 ; reflet d'une réalité nationale avec une forte baisse de la natalité (l'indice de fécondité est de 1.60 aujourd'hui). Si le désir d'avoir des enfants demeure stable, les freins matériels restent omniprésents. Le manque de place en crèche, cité par 55% des familles représente la première difficulté perçue par les parents. Le coût financier du mode de garde est également souligné pour 42% des répondants.

Cependant depuis 2010, on constate une augmentation de +27% des crèches collectives dans notre département, soulignant un fort investissement des partenaires publics dans les structures de la petite enfance.

Aussi, les assistantes maternelles sont largement plébiscitées et représentent 35% des modes d'accueils gardois, quand dans le même temps, nous constatons une baisse de 19% des agréments depuis 2015, révélant une tension croissante sur ce mode de garde.

Enfin, notre Observatoire dresse également les besoins des parents. En effet, au-delà de la garde physique des enfants, les parents soulignent des attentes en matière de parentalité, notamment des besoins d'écoute et de conseils. La grande majorité des répondants (95%) se déclarent satisfaits de l'écoute des professionnels et 72% des parents sondés jugent la qualité de l'accueil très satisfaisant.





80

ans

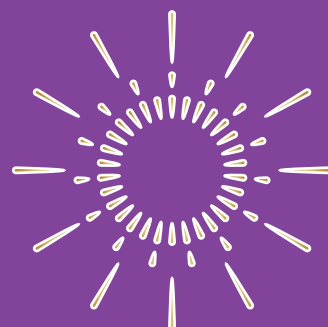


L'Udaf fête ses 80 ans, une institution originale, novatrice, au service des familles. Créée par le gouvernement provisoire après la Seconde Guerre mondiale, elle a pour objectif de redonner de l'espoir aux familles dans leur désir d'enfants en ce temps de pays retrouvé.

L'Udaf est leur porte-parole officiel. Sa vitalité vient des associations qui la composent en lien direct avec les familles sur le terrain et qui font remonter les difficultés et préoccupations de chacun. Ainsi, depuis 80 ans, l'Udaf est force de proposition pour que s'épanouissent les familles, piliers de la société. Bonne route et longue vie à l'Udaf !



Lucien Bernard, Président de l'Udaf30.



1945-2025 : 80 ans d'Histoire de l'Udaf du Gard

1945

Le 11 octobre, le Colonel Dupont dépose les statuts de l'Udaf du Gard, à laquelle adhèrent les deux premières associations membres, l'Alliance Départementale des Familles Nombreuses et l'association des Chefs de Famille du Gard. Durant huit ans, Messieurs NALLET et DELRAN assureront tour à tour la présidence de l'Udaf.

1953

Le 22 mars, Gabriel EUZEBY est élu président de l'Udaf. Figure emblématique de l'Institution, il exercera jusqu'en 1992, trente-neuf années durant.

1992

Après le 4 rue des Greffes, puis la rue Robert, l'Udaf du Gard s'installe au Bd. Sergent Triaire, au sein de locaux alloués par la Caisse d'Allocations Familiales.



Avril 1992

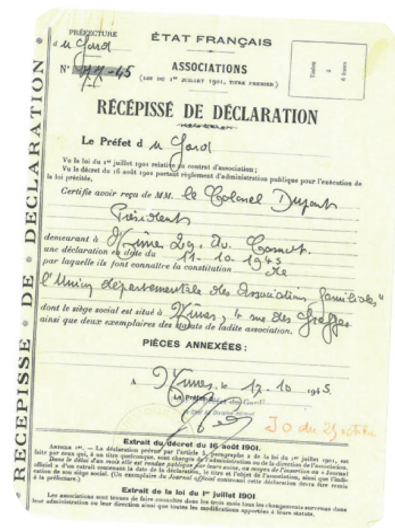
Le 27 avril 1992, Lucien Bernard est élu président de l'Udaf du Gard. En 2025, il est le deuxième président avec le plus grand mandat exercé, durant 33 ans.

1996

L'Udaf du Gard s'agrandit et quitte le 38 Bd. Sergent Triaire. Les nouveaux locaux, situés au Chemin-Bas d'Avignon, rue Siegfried, permettent un meilleur accueil du public.

2007

En raison de la croissance des services et de la structure, l'Udaf du Gard acquiert ses locaux actuels (Grézan1), au 152 rue Gustave Eiffel, situés dans la zone de Grézan, lieu de son siège social.



2015

En raison de l'activité croissante sur la commune d'Alès, l'Udaf acquiert des nouveaux locaux pour le secteur alésien adaptés et spacieux offrant un meilleur accueil aux usagers.

2016

L'Udaf du Gard étend son action territoriale en reprenant l'antenne vauclusienne, qui assure près de 700 mesures de protection des majeurs. Les locaux d'Avignon sont inaugurés le 12 décembre 2016.



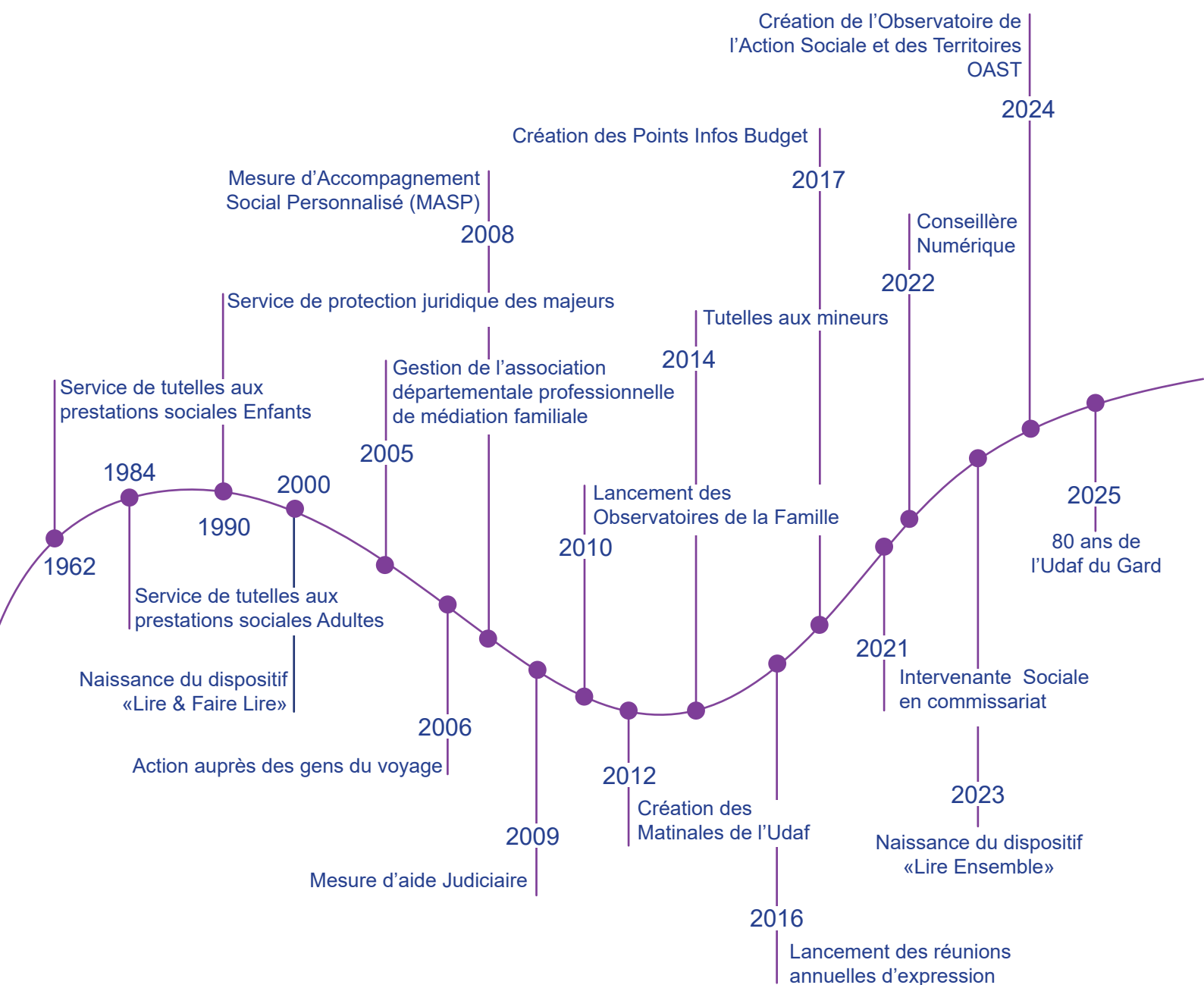
2021

Avec une activité toujours aussi croissante et un effectif de salariés en augmentation, une partie des services investit le bâtiment adjacent, au 176 rue Gustave Eiffel (Grézan 2). Après une période de réfection, les locaux sont inaugurés en 2022 par la préfète du Gard, Mme LECAILLON.



Dates clés

Génèse des services & actions aux familles de l'Udaf.30



Évolution du nombre de salariés de l'Udaf 2010-2025



Retour sur l'anniversaire des 80 ans

Vendredi 10 octobre, presque 80 ans jour pour jour, nous avons célébré 8 décennies d'Histoire de notre Union Départementale.

Sur le site de notre siège à Grézan, de nombreuses personnalités étaient réunies pour célébrer cet anniversaire symbolique, preuve de nos engagements au service des familles et des publics vulnérables à travers le temps.

Parmi les invités figuraient de nombreux officiels et représentants publics du Gard venus célébrer à nos côtés, notamment : le Député du Gard, le Député européen, le Sénateur, un Conseiller régional, un Adjoint au Maire de Nîmes, le Président de Nîmes Métropole, le Vice-président du Conseil départemental, le président du conseil d'administration de la Caf, le Président de l'Uraf Languedoc-Roussillon, ainsi qu'un administrateur de l'Unaf et Président de l'Udaf de l'Hérault.



En plus de 30 ans de présidence, j'ai rencontré la richesse humaine, j'ai observé l'engagement, j'ai été témoin du dévouement associatif, j'ai observé de près la flamme du bénévolat tout comme l'épanouissement de notre Union.

Cela est un héritage précieux à chérir [...] Je souhaite une longue vie à notre Union départementale. Puisse-t-elle continuer à prospérer, à grandir aux côtés des familles en traversant et en accompagnant tous les changements des 80 années à venir.

Lucien Bernard, Président de l'Udaf30



1) Les festivités ont débuté par le dévoilement d'une plaque accompagnant la plantation d'un olivier, symbole du temps et de l'épanouissement. Il incarne à la fois la vitalité et les racines profondes de notre Udaf, née dans le Gard le 11 octobre 1945, lorsque le Colonel Dupont déposait les statuts fondateurs de notre Union Départementale à la préfecture du Gard.



80 : c'est aussi l'âge de notre Président qui, depuis 33 ans de présidence, œuvre au développement de l'Udaf. Il a accompagné toutes ses transformations et contribué à la création de nombreuses actions en faveur des familles. Partie intégrante de l'ADN de l'Udaf, M. Bernard a reçu, en reconnaissance de la qualité de sa présidence, un présent symbolique (tableau ci-contre)



ainsi que de chaleureux applaudissements des invités et des salariés présents.



À l'occasion de cet événement prestigieux, Mathias Nieps, sous-préfet et secrétaire général adjoint de la préfecture du Gard a remis la médaille d'Or du Mérite familial à quatre administrateurs de notre Udaf : Mme M. Warin-Kail, M. O. Berard, M.F-X Degoul et M.M. Morante ont reçu cette médaille, une reconnaissance pour leurs engagements et investissements associatifs notables aux services des familles.



Les festivités se sont clôturées par un temps musical avec un quatuor de l'association des anciens élèves du Conservatoire de Nîmes, sous les mélodies des grandes compositions de musique classique. Tous les convives et salariés ont partagé un moment convivial autour d'un buffet.



C'est au travers de plusieurs discours forts et bienveillants que l'ensemble des officiels gardois ont souhaité à notre Udaf, un épanouissement continu et passionné pour les 80 années à venir.

Services de protection juridique, accompagnement social, conseil budgétaire, inclusion numérique, actions éducatives, le programme intergénérationnel Lire & Faire Lire... autant d'engagements concrets au service du lien social et de la solidarité. Nous remercions chaleureusement les 110 salariés et les plus de 300 bénévoles qui, chaque jour, incarnent les valeurs de notre Union. Leur fidélité, leur professionnalisme et leur humanité font vivre cette belle aventure collective.

En 80 ans, notre Union a grandi, évolué, et continue de rayonner dans tout le Gard et le Vaucluse. À travers les générations, une même flamme perdure : celle du bénévolat, de l'altruisme et de la solidarité familiale.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle histoire !

Un présent à également été remis à Nada, jeune fille de 11 ans qui a participé au concours de dessin « Dessine ta famille quand tu seras grand » au niveau national. Son dessin a été sélectionné parmi 350 dessins réceptionnés par l'Unaf.
(Le dessin est à retrouver en page 51.)

PARTIE.II

Un réseau de services

L'Udaf du Gard s'engage au quotidien pour défendre les intérêts des familles et des publics vulnérables que nous accompagnons. À travers une palette de services variés, elle accompagne les publics dans leurs démarches administratives, sociales et juridiques, tout en promouvant des actions de solidarité et de prévention.

Reconnue pour son expertise, l'Udaf30 agit comme un acteur clé notamment dans la lutte contre la fracture sociale, dans l'accompagnement budgétaire des familles, dans la protection juridique des majeurs ou encore dans la lutte contre la fracture numérique.

Nos actions s'articulent autour de valeurs fondamentales : le respect, l'écoute et la protection des droits de chacun.

9. Le service de mandataire judiciaire à la protection juridique des majeurs (Gard & Vaucluse)

Toute personne majeure qui ne peut pourvoir seule à ses intérêts peut bénéficier d'une protection juridique adaptée à son état et à sa situation. Si une altération des facultés de la personne est médicalement constatée, le juge du contentieux et de la protection peut décider d'ouvrir une mesure. Cette altération peut concerner ses facultés mentales ou ses facultés corporelles empêchant l'expression de sa volonté. Ce sont les mandataires judiciaires à la protection des majeurs qui assurent ces missions de protection.

Un expertise reconnue en matière de protection juridique

Depuis 1990, l'Udaf du Gard dispose d'un service de Protection Juridique des Majeurs (PJM). Avec près de 1 300 mesures de protection dans le Gard, le service dispose d'une réelle expertise dans la gestion des mesures de protection avec notamment des mandataires judiciaires, des déléguées aux prestations familiales ainsi que des juristes.

En 2016, face à une situation économique dégradée, l'Udaf du Gard a repris le service PJM de l'Udaf du Vaucluse (placée en liquidation judiciaire), exerçant en 2025, plus de 760 mesures dans le département voisin.



Les différents types de mesures

La tutelle

Cette mesure s'adresse à une personne majeure ayant besoin d'être représentée de manière continue dans les actes de la vie civile. Et ce, du fait de la dégradation (altération) de ses facultés ou de son incapacité à exprimer sa volonté.

La curatelle simple

La personne à protéger accomplit seule les actes de gestion, dits actes d'administration, ou actes conservatoires. En revanche, la personne à protéger doit être assistée de son curateur pour des actes plus importants tels que les actes de disposition (exemples : vente d'un bien immobilier, conclusion d'un emprunt, donation).

La curatelle renforcée

En plus des actes de disposition prévus dans la curatelle simple, le curateur procède à la gestion du compte bancaire de la personne protégée et règle ses dépenses.

Subrogés

Un subrogé est une personne désignée pour remplacer ou surveiller une autre personne (tuteur ou curateur) dans l'exercice de ses fonctions.

La tutelle/curatelle aux biens ou à la personne

Les mesures permettent de dissocier les protections: soit la mesure est exercée pour les biens, soit pour la personne ou inversement. Souvent ces protections sont exercées par deux protecteurs différents.

La mesure d'accompagnement judiciaire

Mesure ordonnée par le juge des tutelles lorsqu'une personne majeure ne parvient pas à gérer ses prestations sociales de manière satisfaisante, compromettant ainsi sa santé ou sa sécurité.

Le mandataire nommé perçoit et gère ces prestations afin de rétablir son autonomie dans la gestion de ses ressources.

Le mandat spécial

Dans le cadre d'une sauvegarde de justice, le mandat spécial est une mesure où le juge des tutelles désigne une personne pour accomplir certains actes précis au nom de la personne protégée, en attendant la mise en place d'une mesure plus pérenne si nécessaire.

Bilan 2025 dans le Gard

1299

Mesures au 31/12/2025
+0.85% (2024)

394

Tutelles

23

Curatelles simples

779

Curatelles renforcées

9

Subrogés

39

Tutelles/curatelles aux
biens ou à la personne

2

Mesures
d'accompagnement
judiciaire

53

Mandats spéciaux



922 protégés à domicile



375 protégés en
établissement

Bilan 2025 dans le Vaucluse

757

Mesures au 31/12/2025
+0.75% (2024)

297

Tutelles

18

Curatelles simples

371

Curatelles renforcées

9

Subrogés

17

Tutelles/curatelles aux
biens ou à la personne

45

Mandats spéciaux



497 protégés à domicile



260 protégés en
établissement

10. Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)

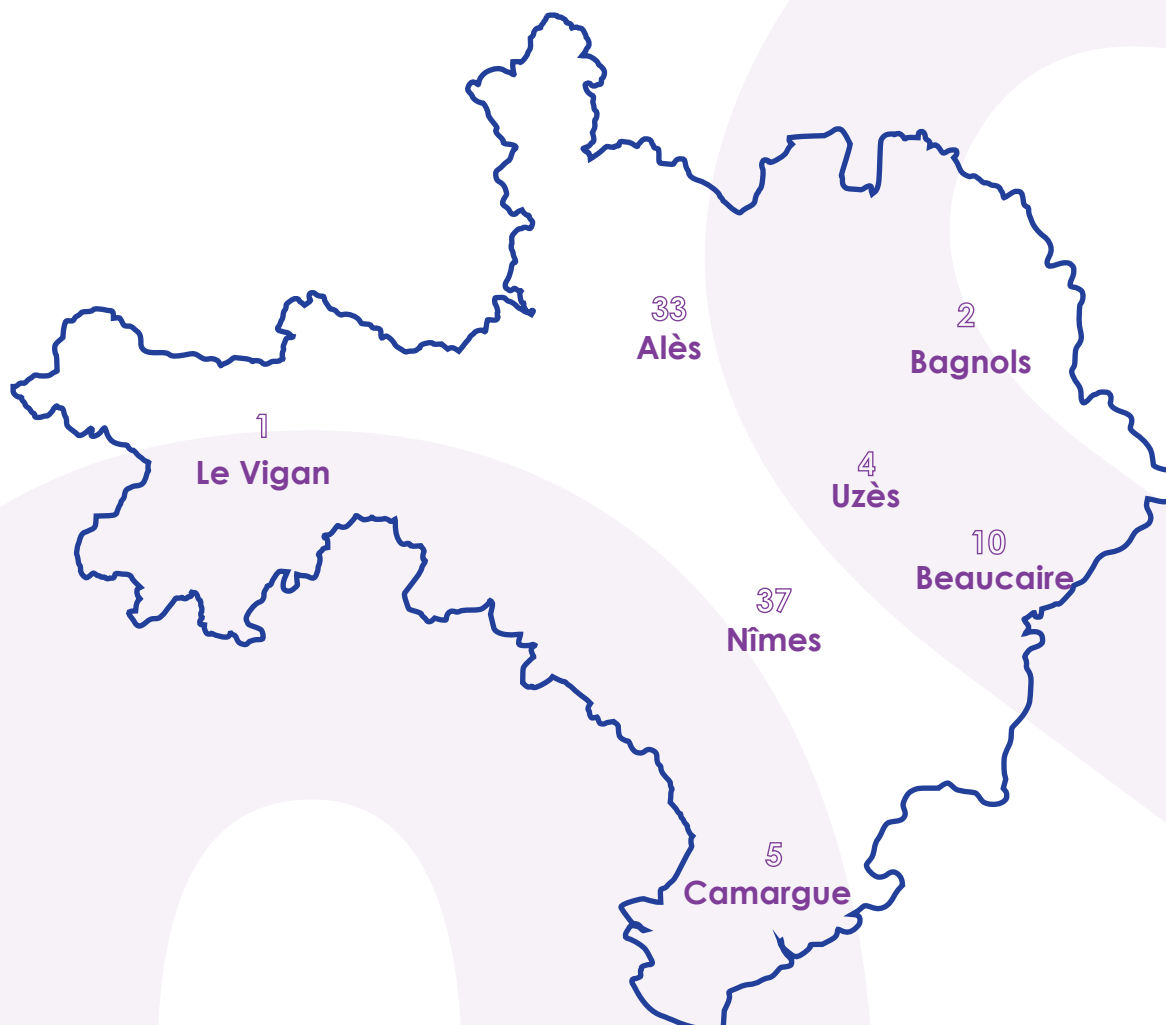
La mesure d'accompagnement social personnalisé est destinée à aider des personnes majeures qui ont de grandes difficultés à gérer leur patrimoine, mettant en danger leur santé ou leur sécurité. Le ou la bénéficiaire signe un contrat d'accompagnement incluant une aide à la gestion de ses prestations sociales ainsi qu'un accompagnement social individualisé. Sur délégation du Conseil Départemental, l'Udaf30 met en oeuvre ce service d'accompagnement social dans le Gard.



Bilan 2025



Répartition géographique



11. Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)

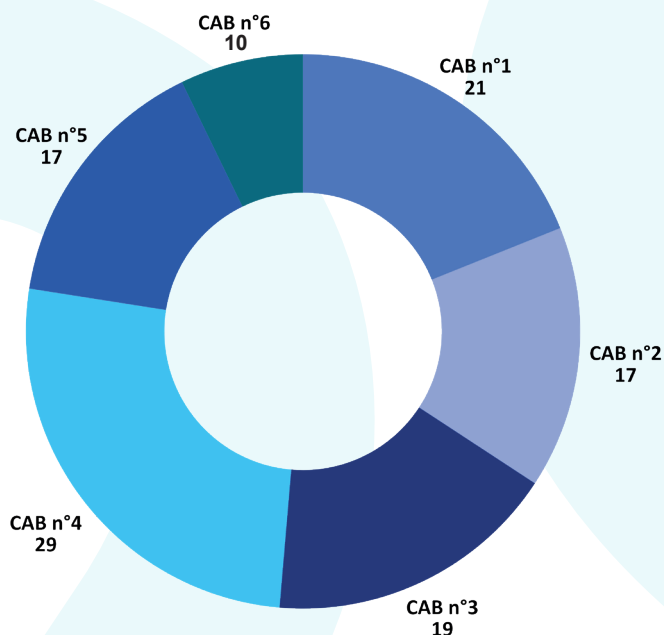
La MJAGBF est une mesure d'assistance éducative ordonnée par le Juge des enfants pour une durée maximale de 2 ans, éventuellement renouvelée sur décision motivée. Elle s'inscrit dans le champ de la protection de l'enfance à l'article 375-9.1 du Code Civil et apporte une protection aux enfants à travers l'accompagnement des parents, dans la situation actuelle de crise économique qui accroît les difficultés des publics les plus vulnérables.

Concrètement la MJAGBF consiste à une aide aux parents pour surmonter les difficultés et protéger leurs enfants. Dans le cadre de cette mesure, un travailleur social qualifié de l'Udaf30 (le délégué aux prestations familiales) intervient sur demande du Juge des enfants afin de mettre en place un accompagnement social, éducatif et budgétaire de la famille vers une gestion autonome du budget du ménage. Les prestations familiales ne sont plus versées directement à la famille mais à l'Udaf, dans l'intérêt de l'enfant.

Bilan 2025



Répartition par cabinet



12. Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

Les familles assurent la moitié des mesures de protection juridique dans l'intérêt d'un proche. Pour exercer ces mesures, il est nécessaire que les familles bénéficient d'une information régulière et soient soutenues tout au long de l'exercice de la mesure de protection. L'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) est le 1er réseau d'Information Soutien aux Tuteurs Familiaux en France, grâce aux 92 unions départementales disposant d'un service ISTF (gratuit et ouvert à tous principalement financé par l'État).

L'Udaf du Gard propose un accompagnement personnalisé aux personnes confrontées à une mesure de protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, habilitation familiale ou mandat de protection future). Le service ISTF s'inscrit au sein du CDAD du Gard (Conseil Départemental d'Accès au Droit). Ce dispositif vise à offrir un appui concret et adapté aux besoins des usagers, notamment via un soutien technique afin de les aider à respecter leurs obligations légales : l'établissement d'un inventaire du patrimoine de la personne protégée, la réalisation d'un compte-rendu annuel de gestion, les démarches visant à obtenir l'autorisation du juge pour les actes importants concernant la personne protégée.



Bilan 2025

L'année 2025 a été marquée par une forte sollicitation du service. Cette dynamique se traduit notamment par une augmentation significative des appels téléphoniques et par leur développement, en complément des accueils physiques.

Au total, 215 personnes ont été reçues dans le cadre de rendez-vous personnalisés en 2025.

Parallèlement, le service a traité 435 appels téléphoniques, contre 350 l'année précédente, confirmant le besoin croissant d'information et d'accompagnement des tuteurs familiaux.

Les rendez-vous personnalisés organisés à l'Udaf s'élèvent à 137, soit une légère baisse de 14 rendez-vous par rapport à 2024. Cette évolution s'explique en partie par le renforcement des permanences territorialisées, qui permettent de répondre aux besoins des familles dans une logique d'aller-vers.

En 2025, 26 permanences ont été assurées, soit 10 de plus qu'en 2024, avec une moyenne de 3 rendez-vous par créneaux de deux heures. Ces permanences se sont réparties sur plusieurs territoires du département :

- 3 permanences à Aigues-Mortes
- 7 permanences à Alès
- 6 permanences à Uzès

215 Rendez-vous personnalisés, dont 137 au sein de l'Udaf

435 Appels téléphoniques
+25 % (350 appels en 2024)

26 Permanences collectives
+10 (16 permanences en 2024)

Une moyenne de 3 RDV sur un créneau de 2 heures.

Les rencontres collectives:

- La conférence sur l'accès au droit d'Alès
- Présentation de notre service à l'ARERAM et aux jeunes souhaitant une mesure de protection
- Conférence au capitole d'Alès sur les mesures de protection
- Rencontre avec l'EHPAD SAMDO ROCHEBELLE pour envisager un nouveau partenariat

Ces taux d'activités confirment le rôle essentiel de l'ISTF dans l'information, le soutien et l'accompagnement des tuteurs familiaux, ainsi que l'importance du maillage territorial pour répondre aux besoins des publics concernés.

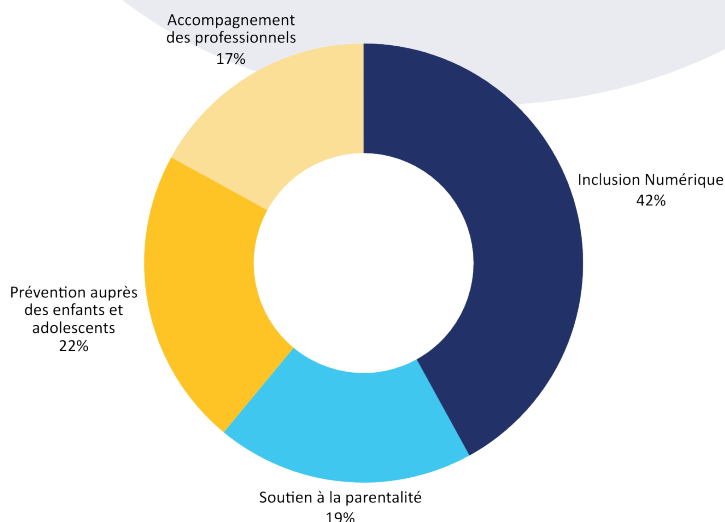
13. Conseiller numérique

Depuis 2022, l'Udaf du Gard dispose d'un service d'inclusion Numérique, dans le cadre de l'intégration d'une Conseillère Numérique au sein des services de notre Union. Ce service s'inscrit dans le dispositif «Conseiller Numérique», financé par l'État et piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Notre conseillère accompagne les publics gardois en situation de handicap et/ou en difficulté sur les pratiques numériques.

BILAN 2025

En 2025, l'inclusion numérique a pris une large part des missions de la Conseillère Numérique, représentant 42% de son activité annuelle. Sur des temps d'accompagnement auprès de personnes en situation de handicap (ESAT et pensions de famille), la Conseillère est intervenue dans l'aide aux démarches administratives en ligne, dans la prise en main de matériels et a assuré des temps de sensibilisation aux dangers d'internet.

Répartition des champs d'intervention



Au total, 472 personnes ont été accompagnées sur l'année 2025. Sujet d'actualité, le service se développe à la fois sur les pratiques numériques d'aujourd'hui et celles de demain qui évoluent rapidement dans nos quotidiens : démarches dématérialisées, intelligence artificielle, risques liés aux réseaux sociaux sont autant d'exemples illustrant les nombreux enjeux d'accompagnement reliés au dispositif « Conseiller Numérique ».

Par ailleurs, si la fracture numérique évolue positivement, les besoins de sensibilisation au numérique restent un sujet prédominant, particulièrement dans les territoires ruraux. Toujours dans cette volonté d'inclusion, la Conseillère numérique a élargi en 2025 ses interventions dans les zones rurales, avec

notamment le développement d'un partenariat avec la communauté de commune Pont du Gard mais également dans la région d'Alès (La Grand Combe, Cendras, Malataverne...)

Face à leur présence massive, notamment dans le quotidien des enfants et adolescents, les écrans représentent également un enjeu de sensibilisation de premier plan. Ainsi, en 2025, la conseillère a animé divers ateliers de prévention dans l'objectif de sensibiliser les plus jeunes à des pratiques numériques citoyennes et plus responsables.

Dans une logique d'inclusion, l'ensemble du service repose sur deux objectifs centraux :

- ➔ Veiller à un usage numérique citoyen et responsable face aux enjeux de société et environnementaux.
- ➔ Sensibiliser et accompagner les publics empêchés dans les outils et les pratiques.



14. Intervenante sociale en commissariat

À la suite du Grenelle contre les violences conjugales organisé en 2019, la présence d'une intervenante sociale au sein des commissariats a été instaurée afin d'accompagner les personnes victimes de violences dans un contexte particulièrement éprouvant. Dans ce cadre, l'Udaf assure le portage du poste d'intervenante sociale au commissariat de Nîmes.

BILAN 2025

Les saisines internes, principalement issues de la Police nationale (110), prédominent par rapport aux saisines externes (98), qui proviennent surtout des associations et services sociaux. L'ensemble des saisines (208) montre l'importance de la complémentarité de tous les acteurs institutionnels et médico-social dans la détection et la prise en charge des publics confrontés aux violences intrafamiliales.

En ce qui concerne le profil des usagers bénéficiaires, les femmes représentent la majorité des victimes, au nombre de 179 en 2025. Les hommes, bien que moins représentés sont au nombre de 16. Ces données illustrent la vulnérabilité accrue des femmes dans des contextes de violences.

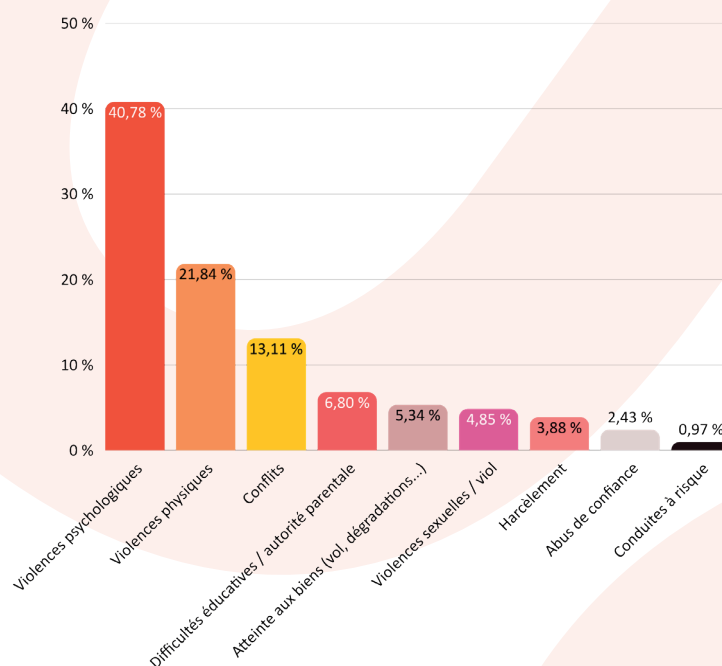
Par ailleurs, les données révèlent que les violences psychologiques, avec 84 cas recensés, sont majoritairement situées dans un contexte de couple (66,7 %), soulignant une prévalence marquée des abus émotionnels ou verbaux au sein des relations intimes.

Les violences physiques quant à elles, se répartissent principalement dans un cadre conjugal (51,1 %), suivi du contexte familial (33,3 %).

Ces chiffres mettent en lumière l'ampleur des violences invisibles, souvent sous-estimées, dont leur détection reste difficile, notamment dans les dynamiques familiales et conjugales qui restent des espaces propices à ces deux formes de violences.

Enfin, ils soulignent l'importance de renforcer les mécanismes de soutien et de prévention adaptés à chaque contexte, confortant ainsi le rôle essentiel de l'intervenante sociale dans l'accompagnement des victimes.

Répartition des problématiques en %



Profil des usagers bénéficiaires

- 195** Victimes identifiées en 2025
+17% par rapport à 2024 (166)
- 179** Femmes victimes
- 16** Hommes victimes
- 84** Cas de violences psychologiques
- 45** Cas de violences physiques

Activité de l'intervenante

- 110** Saisines internes
- 98** Saisines externes
- 652** Relations avec les partenaires au bénéfice de l'utilisateur
- 508** Entretiens avec l'utilisateur

15. GESTION DES BIENS DES MINEURS SOUS LA TUTELLE DU CD.30

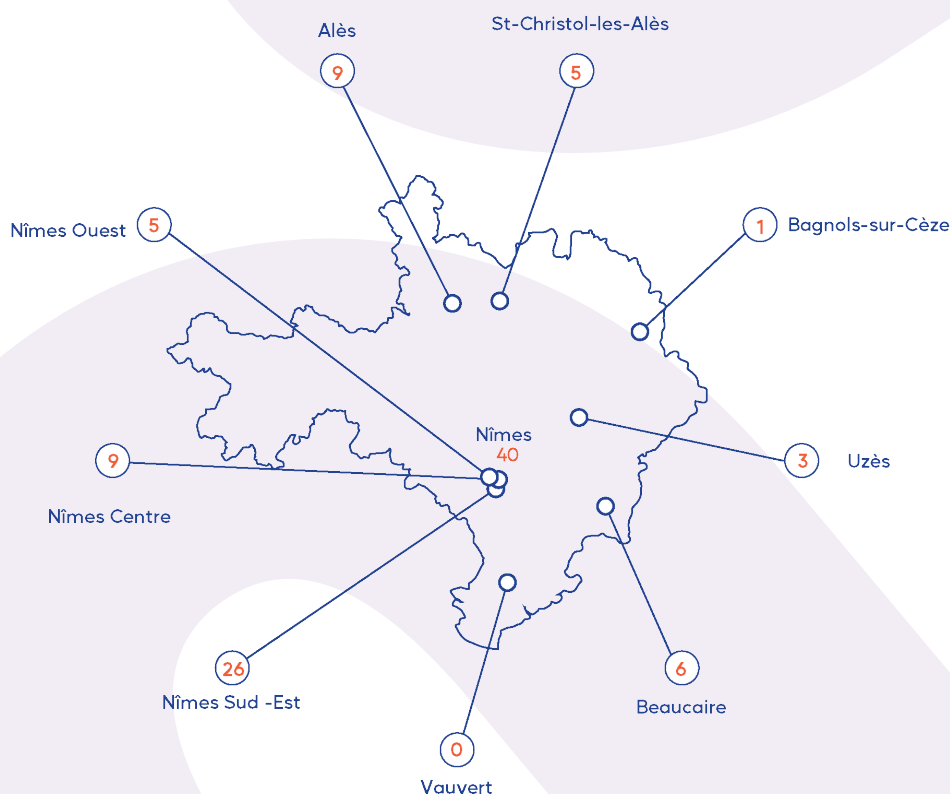
Ce dispositif de la protection de l'enfance prolonge les expériences de nos services dans ce champ mais aussi dans le secteur de la gestion de biens pour autrui. Il vise à assurer la gestion du patrimoine des mineurs placés sous la tutelle du Conseil Départemental dans des actes de gestion courante et des actes de disposition. Le Conseil Départemental s'appuie sur les compétences reconnues de nos services et bénéficie de notre part d'un support technique.

La prestation est assurée par des mandataires judiciaires expérimentés et titulaires du CNC (Certificat National de Compétences). Leurs interventions se concrétisent par un travail de rapprochement avec divers partenaires juridiques, ainsi que par une mission de représentation des mineurs dans le cadre d'affaires juridiques ou patrimoniales.

En 2025, les tutelles aux mineurs représentaient 64 mesures au total. 9 sorties de mesures sont également à noter en 2025.



Répartition géographique des mesures



16. Point Conseils Budget (PCB). Gard



Le dispositif PCB (Point Conseil Budget) est un service d'accompagnement gratuit et confidentiel destiné à aider les ménages à mieux gérer leur budget et à faire face aux difficultés financières.

En 2017, le Département lance un programme à destination de toutes les familles afin de les accompagner dans leurs difficultés budgétaires. Ce programme est précurseur des dispositifs « Point Conseil Budget », labellisés par l'État en 2019 dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Le dispositif vise à accompagner toutes les familles, quel que soit leur niveau de ressources, vers un rééquilibrage budgétaire mis à mal par les épreuves de la vie (séparation, perte d'emploi, surendettement, etc.). Grâce à un soutien personnalisé pour analyser les ressources et les dépenses, les conseillères spécialisées en économie peuvent identifier les marges de manœuvre et élaborer des solutions adaptées. Le programme vise notamment à prévenir le surendettement, à faciliter l'accès aux droits sociaux et à renforcer l'autonomie financière des ménages accompagnés. Le PCB s'inscrit dans une démarche de prévention et d'inclusion, en offrant un espace d'écoute et de conseil neutre et indépendant.

L'Udaf du Gard est labellisée sur huit territoires du Gard (Nîmes, Bagnols-sur-Cèze, Alès, Vauvert, Saint-Gilles, CC Aigues-Mortes, Roquemaure, Remoulins) et assure également la couverture de cinq territoires du Vaucluse.

Bilan 2025

245

Ménages accompagnés

320

Entretiens réalisés

Dans le cadre de l'actualisation des dossiers relatives aux années précédentes sur l'interface BUDG&CO, les chiffres du PCB dans le Gard pour l'année 2025 sont non révélateurs.



Bilan qualitatif

La majorité des usagers du Point Conseil Budget se trouvent confrontés à des situations de mal-endettement ou de surendettement. Si certains sont orientés vers nos services par les travailleurs sociaux de leur secteur, une grande partie d'entre eux prend directement contact avec nous, après avoir effectué des recherches en ligne ou suite à une orientation de la Banque de France.

Dans un souci de prévention et pour intervenir le plus tôt possible, nous avons renforcé notre démarche en organisant des réunions d'information auprès de divers partenaires. Ces actions visent à sensibiliser le public et à prévenir les situations de surendettement avant qu'elles ne se manifestent. En 2025, 78 personnes ont été présentes lors des séances collectives.

Ainsi, grâce à l'arrivée d'une conseillère en tant que nouvelle référente du Point Conseil Budget (PCB) dans le Gard, nous avons ainsi consolidé notre maillage du territoire en ouvrant de nouveaux lieux de permanences : Remoulins, Roquemaure, Saint-Gilles, et un autre point sur Alès, dans le but de mieux répondre aux besoins du secteur Nord du département.

Nous constatons que de plus en plus de ménages, pourtant disposant de revenus considérés comme « corrects », se retrouvent en difficulté en raison de l'augmentation du coût de la vie, exacerbée par le contexte économique actuel. Nous observons également une augmentation des demandes de microcrédit, en particulier pour des besoins liés à la mobilité. Cependant, l'accès à ce dispositif devient de plus en plus restreint avec un durcissement des critères d'éligibilité. Cette situation soulève des défis supplémentaires dans notre travail d'accompagnement, auprès des publics en difficulté.

17. Point Conseils Budget (PCB). Vaucluse

Le dispositif PCB (Point Conseil Budget) est également présent dans le Vaucluse au travers de 5 territoires d'intervention labellisés:

- Orange
- Avignon
- Carpentras
- Apt-Pertuis
- Le Pontet-Isle sur Sorgue

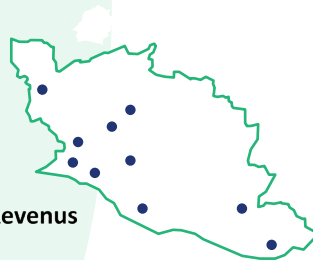
Bilan 2025

412	Diagnostics budgétaires réalisés
413	Ménages accompagnés
773	Entretiens réalisés
125	Accompagnements budgétaires
155	Nombre de ménages pour lesquels il y a eu diminution du nombre d'impayés/ augmentation du nombre de factures acquittées
194	Nombre d'accompagnements terminés suite à l'atteinte des objectifs initiaux

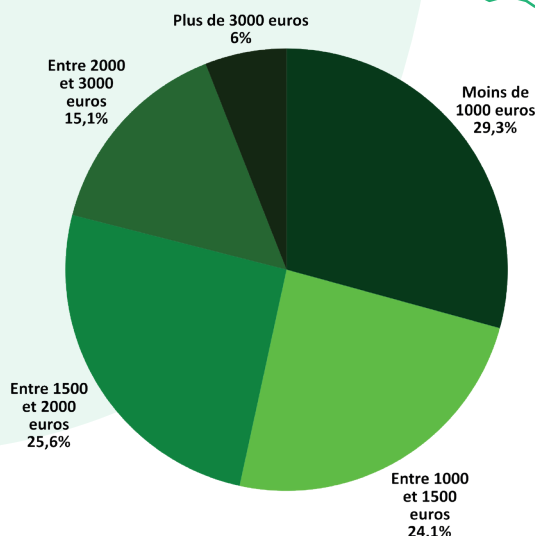
En 2025, l'accompagnement des ménages en difficulté budgétaire dans le Vaucluse a concerné 413 ménages, soulignant une activité soutenue de notre conseillère économique. Les ménages accompagnés sont majoritairement composés de demandeurs d'emploi (39,15%) et de salariés à temps plein (35,77%). Cette répartition souligne la vulnérabilité économique, touchant à part égale, aussi bien les personnes sans emploi que celles en activité.

Le bilan 2025 révèle une forte représentation de la classe moyenne en situation budgétaire dégradée, avec 25 % des ménages accompagnés disposant d'un revenu compris entre 1500 et 2000 euros. L'insuffisance des ressources pour 25 % des ménages et les problèmes de crédits pour 23 % d'entre eux représentent les deux causes principales de dégradation budgétaire et peuvent refléter un déséquilibre entre revenus et dépenses contraintes. Les pertes d'emploi (12,90%) et les problèmes de santé (10,65%) montrent également leur impact sur le budget des ménages. Sur la période, 194 ménages ont atteint leurs objectifs, mettant fin à leur accompagnement.

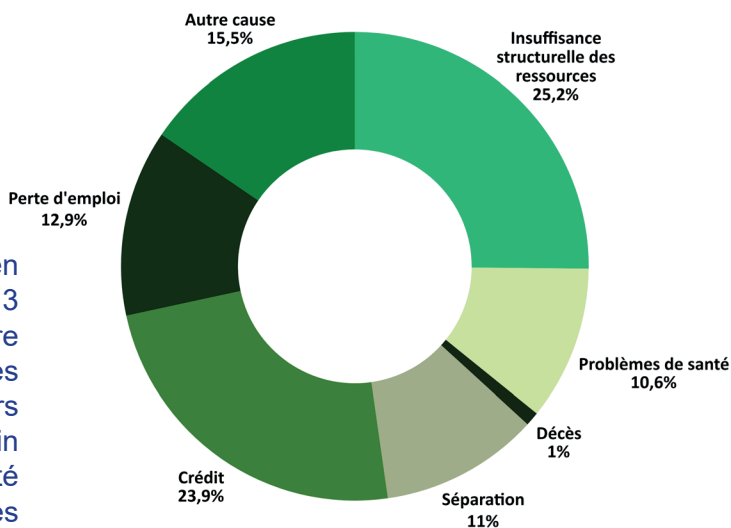
Enfin, 37 % des ménages (155 foyers) ont connu une amélioration concrète, avec une réduction des impayés ou une meilleure gestion de leurs factures, confirmant la pertinence des PCB.



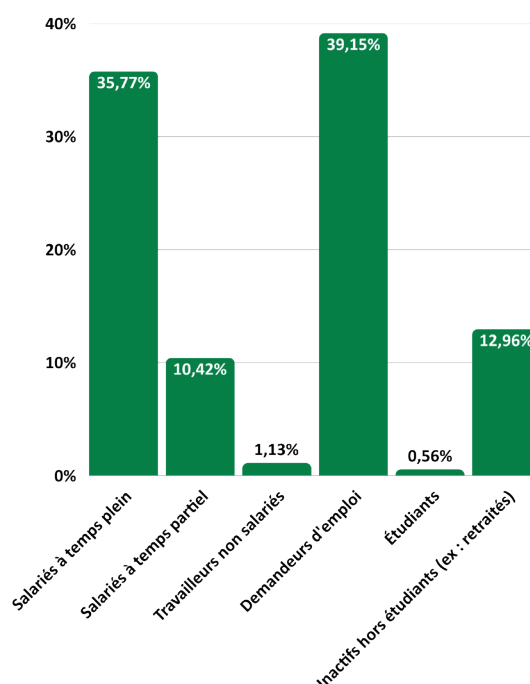
Catégories de Revenus



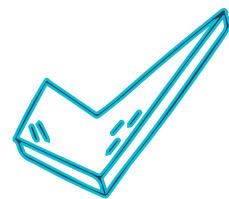
Causes Principales de la Situation Budgétaire Dégradée



Situation Professionnelle des publics accompagnés



18. Les moyens mis en place en 2025



Les moyens communs dans le Gard et le Vaucluse

- **Réactualisation du projet associatif de l'Udaf30**

Socle de la déclinaison des outils des services, le projet associatif institutionnel de l'Udaf30 a été révisé en 2025, intégrant, outre la gouvernance de l'Udaf, des salariés des services.

- **Actualisation du cahier des bonnes pratiques et des procédures**

Dans le cadre des différents plans d'action liés aux évaluations Haute Autorité de Santé, un important travail d'inventaire des procédures existantes dans le service PJM, d'analyse et de réécriture des procédures régissant le bon fonctionnement du service a été engagé.

Ainsi, ce sont plus de 125 procédures qui ont été retravaillées et réorganisées dans un document regroupant l'ensemble, selon une classification bien précise en 4 chapitres :

- 1.L'intervention (selon le plan du référentiel de l'évaluation Haute Autorité de Santé)
- 2.La gestion administrative
- 3.La gestion comptable
- 4.L'organisation du service

Chaque procédure peut être assortie de fiches techniques ou autres vademécum pour en faciliter l'accès aux professionnels.

Validé en tant que tel par le Conseil d'administration de l'Udaf30 dans sa session du 15 décembre 2026, ce nouveau cahier des bonnes pratiques et des procédures sera présenté aux équipes début 2026 et mis à leur disposition sur l'intranet en local.

- **Présentation aux équipes des projets de service et leur appropriation :**

Après les travaux de révision des trois projets de service (PJM30, DPF30 et PJM84), ces trois documents ont été présentés en équipe en 2025.

- **Premiers diplômés licence professionnelle option « Mandataire judiciaire à la protection juridique des majeurs » :**

En concertation et collaboration avec l'Udaf30, l'Université de NIMES a déployé en septembre 2024 la première promotion de la licence professionnelle MJPM.

Ainsi, trois MJPM (Gard et Vaucluse confondus) ont inauguré cette nouvelle licence professionnelle, organisée sur un temps de formation de deux jours par semaine (jeudi et vendredi toutes les semaines de septembre à juin).

Trois engagements de formation qui ont été ponctués par trois réussites au diplôme ainsi préparé.

- **Travaux Copil informatique :**

Dans la lignée des travaux de 2024 avec la bascule informatique vers le logiciel métier UNIT, et la mise en place d'un COPIL dédié, l'investissement des équipes sur le déploiement et l'utilisation du nouveau système d'information fut plein et entier.

Réuni par quinzaine puis mensuellement, le COPIL a grandement contribué à l'intégration et l'utilisation améliorée des données, par un paramétrage exponentiel et maîtrisé des fonctions du logiciel.

Ce groupe de travail et de pilotage a permis une appropriation facilitée et efficace pour tous les professionnels, sauf encore pour les comptables qui attendent en 2026 une nouvelle version du module « comptabilité » pour en bénéficier également.

- **Echanges de pratiques UNIT avec UDAF34 :**

D'importants travaux de partages d'expériences et de concertation ont eu lieu en 2025 avec d'autres utilisateurs d'UNIT, notamment dans les départements du Gard et du Vaucluse, mais aussi avec le réseau UDAF de l'Hérault.

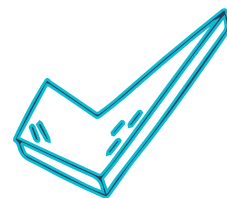
- **ESMS numérique :**

Partie intégrante de la première grappe nationale dédiée au secteur PJM engagée dans le programme « ESMS numérique » issu notamment de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019, mais aussi du volet numérique de la stratégie « Ma santé 2022 », l'Udaf30 s'est engagée en 2025 dans cette démarche qui poursuit 4 objectifs :

- Sécuriser et optimiser le Dossier Usager Informatisé (DUI) des services PJM,
- Harmoniser les pratiques numériques au sein des UDAF de la grappe,
- Préparer l'intégration progressive des services socles du numérique en santé
- Renforcer la conformité réglementaire, notamment en matière de protection des données, de cybersécurité et de continuité des parcours

Ladite grappe est constituée de 8 UDAF : Corse, UDAF de PACA (en ce comprise antenne de Vaucluse de l'Udaf30) et Hérault. Cette grappe est la seule à déployer ce dispositif en France dans le secteur de la protection juridique des majeurs.





- **Communication interne : déploiement généralisé de Teams :**

La mise en place, après ateliers formatifs, de Teams dans le cadre du déploiement d'Office 365, permet de recentrer les modalités de communication interne. La mise en place d'un plan de communication sera finalisée en 2026.

- **Déploiement de la plateforme de déclarations des Evénements Indésirables Graves (EIG) :**

Faisant suite à l'instruction interministérielle du 17 juillet 2025, l'Udaf30 a organisé les modalités de la déclaration dématérialisée des événements indésirables graves. Ainsi, une procédure et un formulaire ont été mis en place pour permettre à la Direction de pouvoir utilement déclarer en ligne les éventuels EIG.

- **Journée sécurité :**

Afin de sensibiliser les personnels de l'UDAF30 aux enjeux portés par le Document Unique d'Evaluation et de Prévention des Risques (DUERP) de l'association, une journée « Sécurité » a été organisée en septembre 2025 avec l'ensemble du personnel.

Sous forme d'ateliers participatifs et ludiques, plusieurs thématiques ont été abordées, notamment :

- le risque incendie,
- la cybersécurité,
- le risque en visite à domicile ou à l'accueil physique,
- le harcèlement sexuel et/ou sexiste,
- les risques naturels,
- le risque routier...

Placée sous le signe de la convivialité, cette journée a permis d'identifier les actions à mener pour optimiser les règles de conduite à tenir en cas de danger direct ou indirect, en matière de posture comme de prévention.

- **Changement de logiciel RH et compta :**

Rendus obsolètes par son développeur, les deux logiciels de paye et RH ont été remplacés en 2025, avec force de formation à l'appui, ce qui a mobilisé les supports comptables de l'institution, pour l'ensemble des personnels des services.

- **Création d'un module dédié au référentiel Haute Autorité de Santé pour le pôle tutorat :**

Afin de compléter les différents modules préexistants dans le cadre du processus d'intégration des nouveaux salariés (ou de reprise de travail après une longue absence), le module « Evaluation et référentiel Haute Autorité de Santé » a été créé en 2025 pour sensibiliser les nouveaux salariés aux obligations liées à la réglementation de l'intervention sociale et médicosociale.



PARTIE.III

Les actions aux familles

L'Udaf du Gard s'adresse à toutes les familles du territoire en proposant un accompagnement pour petits et grands au travers d'ateliers ludiques autour du numérique, du développement du lien intergénérationnel par la lecture ou encore dans le cadre de la lutte contre l'isolement social avec le programme «Lire Ensemble». L'écosystème de ces actions dans tous les territoires du département positionne l'Udaf comme un acteur central du tissu social.



19. Soutien à la parentalité numérique

Représentante des dynamiques et des réalités familiales depuis 8 décennies, l'Udaf du Gard a accompagné l'évolution des familles et continue d'investir les enjeux intrafamiliaux. Aujourd'hui, à l'ère du tout numérique et de la multiplication des écrans dans nos quotidiens, l'Udaf se positionne au centre des ressources liées aux usages numériques en famille.

L'évolution rapide des pratiques numériques impacte les relations intrafamiliales, les modes de communication et parfois les équilibres éducatifs. Si le numérique constitue un levier d'accès à l'information, à la scolarité et au lien social, il soulève aussi des enjeux majeurs, notamment en matière de prévention des usages excessifs et d'isolement, particulièrement chez les jeunes et adolescents.

Face à ces constats, l'Udaf développe des actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des familles, visant à promouvoir des usages numériques responsables, à soutenir le dialogue parents - enfants et à renforcer les compétences éducatives des familles dans un environnement numérique complexe.

Grâce au service d'Inclusion Numérique, au travers de la Conseillère Numérique, l'Udaf du Gard apporte des conseils et des informations aux parents afin qu'ils reprennent confiance en leur rôle face aux pratiques numériques de leurs enfants. Entre prévention et discours positif, la conseillère numérique intervient auprès des parents gardois par le biais d'activités ludiques et éducatives, pour les accompagner dans les difficultés qu'ils rencontrent : le soutien à la parentalité numérique*.

168 participants dont 53 parents et 38 enfants dans le cadre d'ateliers de soutien à la parentalité numérique

19 participations aux actions labellisées «PédaGoJeux»**

En 2025, notre Conseillère Numérique a notamment participé à l'animation / la création d'ateliers destinés aux parents.

53 d'entre eux ont été ainsi sensibilisés à la parentalité numérique au cours des 12 derniers mois. Parfois en présence de leurs enfants, les parents ont pu être accompagnés par notre conseillère lors d'ateliers ludiques entre parents et enfants.

L'objectif étant de mieux comprendre les usages numériques de chacun, bien souvent perçus comme contradictoires, mais qui peuvent se révéler complémentaires notamment dans l'éducation, la culture et le dialogue intrafamilial. Les professionnels ne sont pas en reste face à la parentalité numérique. Au quotidien, dans les structures associatives, périscolaires ou éducatives, les professionnels sont confrontés à ces sujets, preuve d'un enjeu collectif à tous les niveaux.

En 2025, notre conseillère numérique est intervenue auprès de 77 professionnels ou futurs professionnels, notamment auprès des étudiants de l'IFME (Institut de Formation aux Métiers Éducatifs) à Nîmes. Ces temps se sont articulés autour de la sensibilisation aux enjeux de la parentalité numérique et du développement des postures d'accompagnement, mais aussi sur du soutien aux professionnels des associations familiales.

*DEFINITION : La parentalité numérique englobe les pratiques et compétences que les parents peuvent développer pour accompagner leurs enfants dans l'utilisation responsable et sécurisée des technologies digitales. Cela implique la gestion de l'accès à Internet, la supervision des activités en ligne, la sensibilisation à la sécurité numérique, ainsi que la promotion d'un usage équilibré et réfléchi des outils numériques.

**«PédaGoJeux»

L'Udaf du Gard est la première structure Ambassadrice du label PédaGoJeux du département. Elle propose des animations et des actions de sensibilisation autour de l'usage des jeux vidéo, visant à accompagner les familles et les professionnels dans une approche responsable et éducative du numérique : guider les enfants vers une pratique équilibrée et sécurisée des jeux vidéo.

20. Le label « P@rents, Parlons Numérique »

Zoom sur le déploiement du Label :

Lancé en février 2022 par le Secrétariat à l'Enfance et aux Familles, le label « Parents, Parents Numérique » est déployé progressivement dans les départements par un comité d'experts afin de développer la parentalité numérique sur les territoires. Le label permet en outre d'harmoniser la qualité de l'offre et de valoriser les actions de terrain auprès des parents. À ce titre, les Udaf sont activement mobilisées avec les CAF notamment.

Le 10 octobre 2025, en collaboration avec les services de la Caf du Gard, le label a été officiellement déployé dans le département. En présence d'une quarantaine de structures gardoises le déploiement** a pris place dans un lieu symbolique qu'est la Maison de l'Inclusion Numérique L@MIN.



Faire Réseau, est un des objectifs majeurs du label qui favorise la mise en relation des acteurs associatifs comme institutionnels afin d'identifier et de mobiliser collectivement les ressources autour de l'accompagnement des parents dans les usages numériques de leurs enfants.

Les structures labellisées recevront au cours de l'année 2026, une visibilité au plan départemental, un kit complet (messages clés, ressources pédagogiques), ainsi qu'un accompagnement régulier dans la mise en œuvre de leurs actions.

Le label donne, en outre, accès à des ressources fiables et de qualité qui se veulent rassurantes et déculpabilisantes pour les parents. Il s'agit en premier lieu d'écouter leurs difficultés et de les accompagner au mieux dans leur rôle au travers d'ateliers, de rencontres et de conférences.

Le co-pilotage du label « Parents, parlons numérique » est assuré avec la Caf du Gard pour soutenir les structures qui souhaitent mettre en place des actions de soutien à la parentalité numérique.

Participation à la feuille de route «Gard Numérique Ensemble»

2025 marque un développement important des partenariats entre notre Udaf et les structures associatives gardoises portant des actions numériques. En effet, en partenariat avec la Caf et les Francas du Gard, l'Udaf30 s'est positionnée comme partie intégrante de la démarche « Gard, Numérique, Ensemble ».

Même si internet offre de nombreuses opportunités, le numérique peut aussi exclure, notamment les seniors, les personnes précaires, les habitants des zones rurales ou encore les petites structures professionnelles.

Par cette collaboration tripartite, nous nous engageons à une offre coordonnée en matière de soutien à la parentalité numérique et d'accompagnement auprès des enfants et des adolescents.

L'Udaf est fortement mobilisée sur le volet Parentalité.



**L'animation / le déploiement de ce label s'intègre dans la réponse de l'Udaf30 à l'appel d'offre « Enfant et jeunes connectés : accompagné pour un numérique responsable à travers L@min ».

21. Lire & Faire Lire



Action proposée par «Lire et Faire Lire» national et mise en place par l'Udaf du Gard qui en a immédiatement compris l'intérêt sur le plan familial, éducatif, culturel et intergénérationnel et en l'inscrivant dans ses objectifs institutionnels. Cette action est pilotée par une coordinatrice départementale bénévole, Mme Frédérique Saez.

Commencée à Nîmes en octobre 2000, l'action s'est développée dans le département pour tous les enfants en écoles publiques comme privées. Elle a été ensuite proposée aux enfants malades dans les hôpitaux, aux enfants en difficulté dans des associations ou des structures spécifiques, aux tout petits dans les crèches, aux personnes âgées dans les maisons de retraite.

Le programme s'est également développé dans les bibliothèques et s'intègre dans une action particulière auprès des gens du voyage. Les Relais d'Assistantes Maternelles sont également inclus dans le projet depuis la rentrée 2012. Des partenaires financiers ont contribué à l'élargissement de ce programme.

En 2025, le programme Lire & Faire Lire a fêté ses 25 ans d'existence dans le Gard. Année placée sous le signe d'une célébration collective pour l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent au développement du programme et participent activement au rayonnement départemental auprès des structures scolaires et périscolaires.

Depuis 25 ans, nos bénévoles sont engagés dans tous les territoires gardois, aux côtés des professionnels de l'Education Nationale, notamment dans les écoles élémentaires, pour animer des séances de lecture pour les enfants.

Des moments privilégiés et porteurs de sens aussi bien pour les bénévoles que pour les enfants, qui leur permettent de s'exprimer, d'éveiller la curiosité, de développer leur imaginaire, tout en participant au lien social.

Bilan 2025

280

Bénévoles
au 31/12/25

+57

Nouveaux bénévoles
enregistrés en 2025

30

Bénévoles ont quitté
l'action pour raisons
diverses

38

Bénévoles relais

7200

Enfants bénéficiaires

160

Structures accueillant
le programme, dont

15

Bibliothèques

30

Structures
petite enfance



Bilan qualitatif

Réunion de rentrée

Mercredi 8 octobre, à l'occasion de notre traditionnelle réunion de rentrée Lire et Faire Lire, nous avons accueilli une centaine de bénévoles du programme, ainsi que les nouveaux bénévoles qui ont souhaité prendre part à l'aventure. Édition toute particulière, cette réunion de rentrée 2025 a permis de partager les célébrations de cet anniversaire.

Animer le réseau de bénévoles

Tout au long de l'année, l'animation du réseau de bénévoles s'articule autour de permanences mensuelles organisées à l'Udaf du Gard. Ces rencontres, animées en présence de la coordinatrice départementale, sont des moments privilégiés d'échanges et de coordination. Elles permettent non seulement de renforcer la cohésion entre les bénévoles, mais aussi de mettre en œuvre des actions collectives variées, telles que des spectacles, des lectures partagées ou encore des projets collaboratifs.

Ces permanences sont également l'occasion de faire vivre la bibliothèque du programme Lire & Faire Lire. Les bénévoles disposent, en effet, d'un fonds documentaire riche de plusieurs centaines d'ouvrages sur lesquels ils s'appuient pour animer leur séances de lecture auprès des enfants.



Formation avec Marc Dolone

Pour fêter les 25 ans d'existence de Lire et faire lire, le conteur Marc Dolone a partagé avec les bénévoles un moment convivial exceptionnel rythmé tout en lectures et chansons !

L'après-midi a été consacrée à une formation à l'expression orale auprès des jeunes publics proposée par le conteur et formateur spécialisé dans la prise de parole en public. Les bénévoles présents ont pu se former aux techniques d'expression et de lecture auprès de jeunes enfants.



25 ans de partage de lectures et d'images pour créer du lien, favoriser la transmission et renforcer la cohésion de toute la société.

« Le livre c'est un phare qui éclaire et illumine une vie. C'est le plus court chemin vers la liberté. »

Nos petits, dont les regards pétillent en écoutant les belles histoires de nos lecteurs et lectrices l'ont bien compris. Et comme Michel Desmurget, chercheur en neuroscience nous disons la « la lecture est une machine à fabriquer de l'intelligence. » Nous ne nous en privons pas.

Jour après jour, poursuivons notre action.

Merci à toutes nos lectrices et à nos lectures bénévoles pour leur engagement bienveillant dans cette cause essentielle de la promotion du livre et de la lecture.

Frédérique SAEZ,
Coordinatrice départementale



22. Lire Ensemble



Débutée en septembre 2023, Lire Ensemble est une action de proximité, coordonnée dans le Gard par l'Udaf, qui propose à des bénévoles d'animer des séances de lecture auprès de personnes en situation de vulnérabilité, accueillies dans des structures locales.

Toute personne majeure peut s'engager dans le projet Lire ensemble. Elle bénéficiera d'un accompagnement et d'une formation proposée par l'Udaf du Gard afin de lui permettre d'être à l'aise lors de sa séance de lecture.

Les lecteurs bénévoles animent ainsi des séances de lecture plaisir avec des ouvrages conseillés ou fournis par l'Udaf ou la structure accueillante avec des petits groupes de bénéficiaires (seniors en EHPAD, personnes isolées, personnes en situation d'apprentissage de la langue française, etc).

Nos bénévoles sont alors présents dans diverses structures : EHPAD, Foyer de Vie, Associations, Centres sociaux, Cliniques, centres d'addictologie, etc).

Les séances de lecture sont coconstruites avec les structures accueillantes afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées.



Lire Ensemble, outil de partenariat :

Le dispositif Lire Ensemble est basé sur un partenariat étroit avec les équipes des structures qui permettent d'intégrer des programmes d'animation et des ateliers d'écriture, de spectacle grâce à nos lecteurs bénévoles qui partagent le plaisir de la lecture et ouvrent ainsi tous les champs des possibles, favorisant ainsi le lien social en toute sérénité.

En 2025, nos bénévoles ont pu compter sur le Foyer Galaxie à Nîmes, pour animer des séances de lecture auprès des publics du foyer, notamment des lectures de Kamishibai.

Au sein du foyer Galaxie, nos bénévoles sont partie intégrante des actions proposées et à ce titre, ils participent activement à l'inclusion des publics en situation de vulnérabilité.

Bilan 2025

40

Bénévoles inscrits
au 31/12/25

15

Structures
conventionnées



Suite à la Réunion de rentrée Lire & Faire Lire, le 8 octobre 2025, les bénévoles engagés dans les deux actions (Lire & Faire Lire / Lire Ensemble), ont bénéficié d'une formation animée par Marc Dolonne. Ces temps de formation sont essentiels et permettent à nos bénévoles d'adopter les bons réflexes de lecture auprès des publics éloignés ou vulnérables notamment.

Conclusion

Depuis 80 ans, l'Udaf du Gard s'engage sans relâche auprès des familles, en accompagnant chaque évolution des politiques qui les concernent. Cette année 2025, riche en événements institutionnels et en actions concrètes, a une nouvelle fois démontré notre capacité à s'engager et à nous adapter aux besoins de nos publics. Ensemble, nous avons écrit une page de plus de cette belle histoire collective.

Les quelques pages que vous avez parcourues reflètent la diversité et la qualité de nos services. Chaque activité, chaque projet mené cette année a renforcé notre mission : être un acteur incontournable du soutien aux familles. Au travers de nos actions quotidiennes, l'Udaf du Gard a su se positionner comme un partenaire de confiance, à l'écoute et proche des réalités de terrain.

Résolument tournée vers l'avenir, notre Union prépare dès aujourd'hui les cinq prochaines années, avec la finalisation de son projet associatif comme fil conducteur.

L'année 2026 est d'ores et déjà placée sous le signe de grands enjeux et opportunités à saisir, avec notamment :

Renouvellement des représentants familiaux en CCAS, suite aux élections municipales, pour garantir une représentation toujours plus fidèle des attentes des familles.

Déploiement d'outils numériques dédiés aux majeurs protégés, afin de faciliter leur autonomie et leur inclusion dans la société.

Formation de nos collaborateurs à l'Intelligence Artificielle, pour anticiper les transformations technologiques et en faire un levier au service de nos missions.

Recrutement de nouveaux bénévoles, essentiels pour renforcer notre action et élargir notre impact.

Renouvellement des représentants à la CAF du Gard et à MSA Languedoc-Roussillon.

En somme, ces projets, parmi d'autres, dessineront les contours d'une année ambitieuse déjà en marche. En 2026, continuons d'écrire cette histoire avec détermination et optimisme. Qu'elle soit celle de l'audace, de l'innovation et, surtout, de la solidarité.

Ensemble, unis pour les familles.

Lucien Bernard
Président de l'Udaf du Gard.



Dessin de Nada, 8 ans, gagnante gardoise du concours de dessin national «Dessine ta famille quand tu seras grand». 2025



UNIS POUR LES FAMILLES

Union Départementale des Associations Familiales du Gard

152 rue Gustave Eiffel ZI Grézan 30034 Nîmes Cedex 1
04.66.02.17.33 - familles@Udaf30.fr
www.udaf30.fr
@Udaf du Gard